

MASTER 2

Transport et Mobilité

2024-2025

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien-nes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant-es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiant.e dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux-se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2024-2025.

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	5
1.1 Présentation des parcours	7
1.2 Débouchés professionnels.....	12
1.3 Calendrier de l'année 2024-2025	13
1.4 Déroulement de l'année.....	14
1.5 Modalités de validation	14
1.6 Les activités communes de la mention	14
1.7 Programme des activités communes du S3.....	16
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	22
1.9 Mobilités internationales.....	24
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	26
1.11 Présentation des activités	27
2 Master 2 Transport et Mobilité	28
2.1 Présentation du parcours.....	29
2.2 Positionnement du parcours (mentions, mutualisation EUP/ Ponts ParisTech)	34
2.3 Organisation de la formation.....	34
2.4 Description des modules.....	35
3 Informations générales	59
3.1 Équipe enseignante	60
3.2 Équipe administrative.....	65
3.3 Vie étudiante / informations pratiques	66
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	70
3.5 Venir à l'EUP	73

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2024-2025

Responsables du Master :

Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

Clément ORILLARD (clement.orillard@u-pec.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issues de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

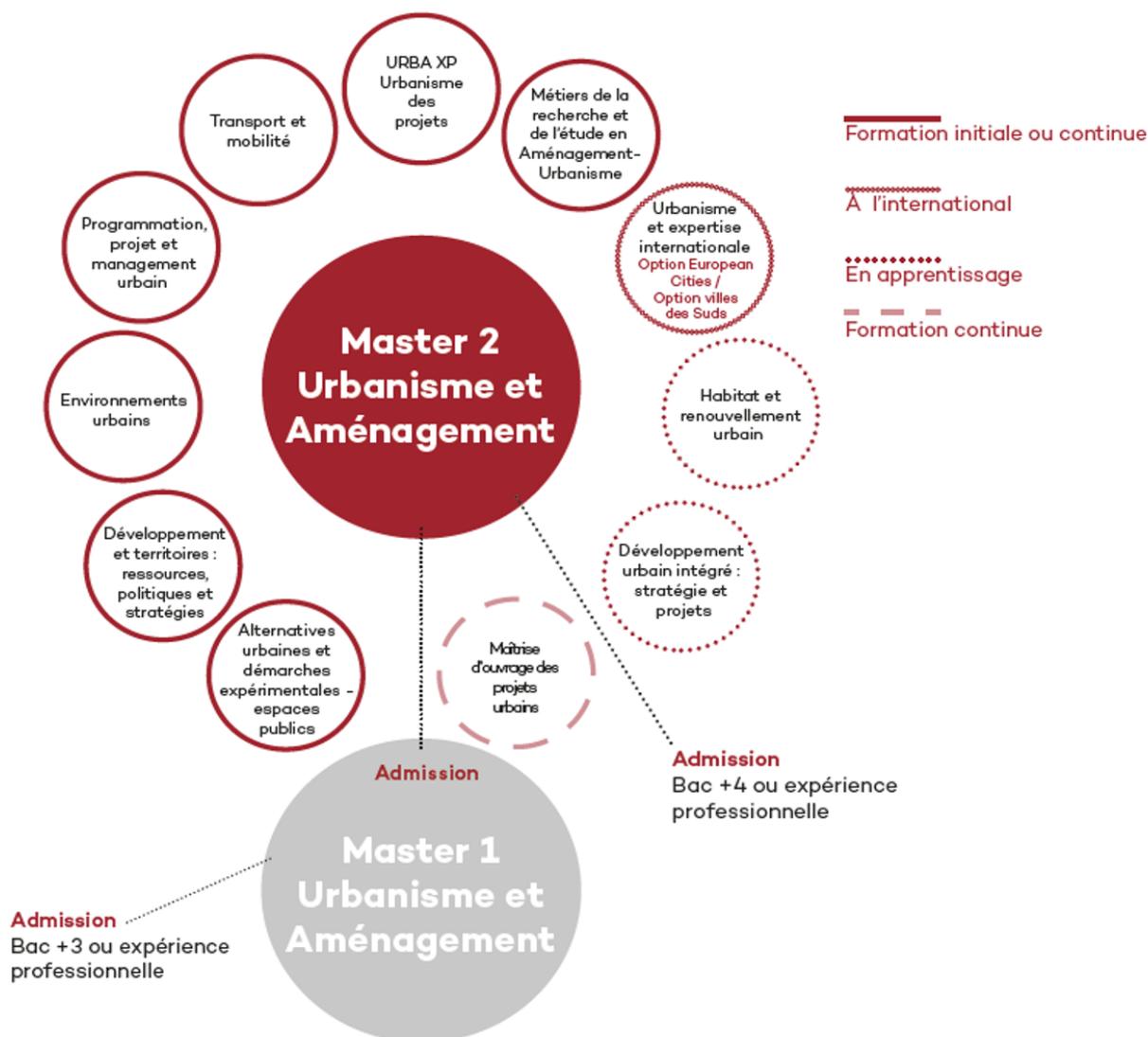


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté

et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant·es-chercheur·euses porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futures professionnelles au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnelles à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnelles à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant-es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel-le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : Ana Cristina Torres

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnelles de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU – Françoise NAVARRE (S3) – Camille GARDESSE (S4)

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Joël IDT

PARCOURS RECH

METIERS DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉTUDE EN AMÉNAGEMENT-URBANISME

Cette création de parcours de M2 en 2024-2025 reprend pour partie la trame de l'ancienne Voie Recherche de l'EUP en la formalisant en tant que Parcours de M2 de plein droit. Elle vise à former les étudiants à l'exercice de la recherche et aux métiers de l'étude, de manière à la fois individuelle et collective, en articulation avec les autres M2 de l'École. Un pan dédié de la formation visera en complément de l'acquisition de ces compétences la connaissance des mondes professionnels de la recherche et de l'étude, en commençant par le riche environnement de la cité Descartes.

Responsables : Laurent COUDROY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Philippe Poinot

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISE EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Christine LELÉVRIER et Maylis DESROUSSEAU

- Villes des Suds.

Responsable : Claire SIMONNEAU

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-euses politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2024-2025

Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025
1 Di	1 Ma	1 Ve Toussaint	1 Di	1	1 Sa
2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu	2 Je REPRISE DES COURS	2 Di
3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu S18
4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma
5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me
6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu Épiphanie S14	6 Je
7 Sa	7 Lu Début des cours Semestre 3 S1	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve
8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa
9 Lu RENTREE DUJ 37	9 Me	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di
10 Ma	10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Lu S19
11 Me	11 Ve	11 Lu Armistice S6	11 Me	11 Sa	11 Ma
12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me
13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Je S15
14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve
15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Sa
16 Lu RENTREE HRU / URSA XP / TM 38	16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Di
17 Ma	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Lu S20
18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma
19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me
20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Je S16
21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Ve
22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Sa
23 Lu RENTREE M2	23 Me	23 Sa	23	23 Je	23 Di
24 Ma	24 Je	24 Di	24	24 Ve	24 Lu S21
25 Me	25 Ve	25 Lu	25	25 Sa	25 Ma
26 Je	26 Sa	26 Ma	26	26 Di	26 Me
27 Ve	27 Di Passage à l'heure d'hiver	27 Me	27	27 Lu	27 Je S17
28 Sa	28 Lu	28 Je	28	28 Ma	28 Ve
29 Di	29 Ma	29 Ve	29	29 Me	
30 Lu ACTIVITE COMMUNES 40	30 Me	30 Sa	30	30 Je	
	31 Je		31	31 Ve	

Informations sans garantie

Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025
1 Sa	1 Ma	1 Je Fête du Travail	1 Di	1 Ma	1 Ve
2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa
3 Lu S22	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di
4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu 32
5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma
6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me
7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je S40
8 Sa	8 Ma	8 Je Fête de la Victoire	8 Di Pentecôte	8 Ma	8 Ve
9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu Lundi de Pentecôte S36	9 Me	9 Sa
10 Lu S23	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di
11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu 33
12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma
13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me
14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu Fête nationale S41	14 Je
15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve Assomption
16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa
17 Lu S24	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di
18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu 34
19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma
20 Je	20 Di Dimanche de Pâques	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me
21 Ve	21 Lu Lundi de Pâques S29	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je 30
22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve
23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa
24 Lu S25	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di
25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu 35
26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma
27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me
28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je S31
29 Sa	29 Ma	29 Je Ascension	29 Di	29 Ma	29 Ve
30 Di Passage à l'heure d'été	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Me	30 Sa S39
31 Lu S26		31 Sa		31 Je	31 Di

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant·es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant·e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant·e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant·es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant·es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant·e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre). La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

Du 30 SEPTEMBRE AU 04 OCTOBRE 2024

AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent-e : S. BUTEAU

Langue: Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

AC 2 : THE CARING CITY: IMAGINING SPACES FOR SOCIAL INCLUSION THROUGH COLLABORATIVE METHODOLOGIES

Référent : Lauren Dixon

Langue : Anglais

TEACHING OBJECTIVES

- Understanding the theory of urban care and different ways in which planning may be used to mitigate inequality and exclusion
- Thinking about ways to involve non-traditional stakeholders (non-governmental organizations, community groups...) as an urban planner — or institutional actor
- Reflecting critically about how to develop spaces that meet people's different needs in the contemporary city

ACTIVITY SCOPE AND STRUCTURE

Throughout the week we will delve deeper into the model of the caring city. We will start by looking at several examples in the Parisian context and discuss the specific project frameworks in place. We will then focus on the ethical challenges faced when working with marginalized groups and more generally, how to collaborate with actors outside of the planning field. In groups, you will be tasked with analyzing a fictional situation and producing a group presentation (or by other creative means).

The week will be organized as follows:

- Day 1: Introduction to the workshop and icebreakers
- Day 2: Field trip to Les Amarres and keynote presentation

- Day 3 & 4: Each day will start with a themed discussion followed by free time to work in groups
- Day 5: Final debrief in the morning before the restitution and debate in the afternoon

AC 3 - ATELIER D'ÉCRITURE : L'ÉCRITURE DES LIEUX

Référents : Joachim Séné et Anne Savelli

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'oulipe comme par exemple : <http://oulipe.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

AC 4 : RECUPERER L'EAU DE PLUIE POUR ALIMENTER UNE MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE

Référent : V. STRANSKY

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la mise à disposition de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à concevoir et à bâtir, au sein de cet espace, un récupérateur d'eau de pluie pour alimenter une petite mare écologique. Réalisée dans le cadre de l'AC 2023-2024, celle-ci a d'ores-et-déjà commencé à apporter au Jardin Pontanique certains des bienfaits écosystémiques pressentis (comme l'accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles »), mais sa taille réduite la rend très sensible à l'irrégularité des apports d'eau de pluie que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares, plus espacés dans le temps et, parfois, plus brutaux. L'objectif de cette activité est de « lisser » ces irrégularités en imaginant un dispositif de récupération et de stockage dont la surface de

captation soit au moins double (voire triple) de celle de la mare afin de démultiplier de manière conséquente les apports d'eau, notamment lors de pluies de faible intensité (cas les plus fréquents en Région parisienne).

AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. DUVAL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Référent : A. LANDON & G. LACROIX & A.COURMONT

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE
◀ MENAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative
Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA
Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée. Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

AC 7 : INITIATION AU DESIGN DE SERVICES

Référent : Anthony Ximenez et Lise Fourdrignier

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

L'objectif de cette activité est d'introduire les étudiants au design thinking. Depuis plusieurs années, ce corpus de méthodes et d'outils redéfinit la manière de faire du projet en urbanisme, en plaçant la question des usages au cœur de stratégies d'amélioration pragmatique des lieux, au bénéfice des habitants et usagers. Le design thinking allie l'observation précise du fonctionnement (et des dysfonctionnements) des espaces de vie quotidienne à des démarches d'idéation créative permettant de proposer de nouveaux services répondant à des besoins concrets. L'enjeu de la représentation graphique la plus appropriée y est déterminant.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- Lundi : présentation des démarches de design thinking appliquées à la création de services et brief de lancement de l'activité.
- Mardi matin : immersion par groupes sur le campus à la recherche de problématiques d'usages susceptibles d'être solutionnées par le design (mobilité d'un point à un autre du campus, nouveau service à la bibliothèque, programmation innovante pour l'espace vert central...).
- Mardi après-midi : par groupes, brainstorming à partir des idées ayant émergé à partir de l'immersion sur le campus puis sélection guidée d'une idée à développer. Cours de cadrage de la phase d'observation suivante.
- Mercredi matin : nouvelle phase d'observation ciblée sur le campus, en lien avec l'idée sélectionnée le jour précédent.
- Mercredi après-midi : Passage à la programmation concrète d'un service. Brief sur les méthodes de structuration de l'idéation créative et sur les modes de représentation graphique.
- Jeudi : Affinement du projet de service et mise en forme pour la restitution collective.
- Vendredi : finalisation et restitution collective.

AC 8 : URBANISME EN CROQUI

Référent : Hélène Dang Vu

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité commune d'une semaine propose d'utiliser le croquis comme méthode d'analyse urbaine.

Attention, il ne s'agit pas d'un stage de dessin.

Pas besoin d'être un dessinateur confirmé pour cette activité ; on peut « mal » dessiner.

En revanche, il faut être prêt à crayonner. L'activité est à éviter si le medium vous bloque.

Les compétences visées :

- Apprendre à regarder ;
- Elaborer et mettre en place un protocole d'observation systématique et renouvelable ;
- Rendre compte des ambiances urbaines autrement que par la photo.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- La semaine débutera par une introduction au croquis urbain et à son utilisation comme moyen d'interprétation des paysages urbains et de leur appropriation par les citoyens. Après une rapide présentation du terrain d'activité (la Gare du Nord), le groupe définira un protocole collectif d'observation.
- Du lundi après-midi au jeudi matin, l'activité se déroulera sur site, à la Gare du Nord. Globalement, les martinées seront consacrées au croquis systématique de l'environnement de la gare et des personnes qui l'utilisent. Des séances de débriefings seront organisées les après-midi dans une brasserie/un café du quartier.
- A partir du jeudi après-midi, le groupe sera à l'EUP, pour préparer la restitution finale : les étudiants réaliseront un collage des différentes esquisses produites afin de produire un rendu sensible de leur esquisse de paysage urbain et prépareront une rapide présentation ppt de leur méthodologie.

AC 9 :- EXPLORING THE GRAND PARIS BY CITY BUS

Référente : **Florine BALLIF**

Langue : **English** (français si nécessaire)

CHAIRE
AMENAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIVES

Exploring and understanding the landscape of the Paris Region from the bus (operated by the public-owned bus company RATP)

CONTENT

Urban buses are great tools to discover urban spaces, as they are rapid enough to cover great portions of territories, and slow enough to see many details. The bus lines create a sort of "transect" designed in the city fabric. The logics of bus provision is one of urban service, which do not correspond neither to a logic of walking nor touring in the city, but which is no less influential on the perception of the landscape. The bus enables us to see the landscape as a living space, along with the streets, the facades, the public space, and the people. From the bus, one is able to perceive space which gradually unfolds in a movement where the body and all senses are engaged.

Following Perce's intuitions and a sensitive approach for describing the landscape, the activity will focus on a few bus journeys covering parts of the greater Paris area; first with the teacher, then by the students only, for the restitution work. Routes will be chosen together, based on suggestions from the teacher or students.

The final presentation will show the landscape based on bus explorations, calling upon photographic and/or drawing and/or filmic approach, according to the choice of the students.

AC 10 : PERMIS DE CONSTRUIRE ! – ENQUETER ET RESTITUER PAR LE THEATRE

Référent : Yoan Miot et le Collectif X (Arthur Fourcade et Katell Daunis)

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Récolter et produire des connaissances sur un espace et une problématique

Identifier et comprendre les logiques d'action des acteurs de la production urbaine (rôle, stratégies, valeurs, intérêts, ressources, contraintes)

Argumenter, négocier, proposer dans un cadre collectif

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité commune s'inscrit dans une recherche-crédation sur le développement du logement neuf à l'échelle nationale.

Au cours de la semaine, il s'agira d'enquêter sur les acteurs de la réalisation d'un projet de logements inscrit dans un projet urbain (ZAC Rouget de Lisle) au sein de la ville de Vitry-sur-Seine et de restituer l'enquête sous une forme théâtrale. Pour cela, les étudiants seront accompagnés par Arthur Fourcade et Katell Daunis, comédiens et metteurs en scène d'une compagnie de théâtre, le Collectif X. Cette compagnie mène des enquêtes documentaires et participatives sur des questions urbaines pour développer des formes théâtrales (exemple : <https://www.collectifx.com/permis-de-construire> ; <https://www.collectifx.com/l-affaire-correra> ; <https://www.collectifx.com/villes>).

Le projet se déroule de la manière suivante :

- 2 jours d'enquête sur un permis de construire où les étudiants rencontreront instructeurs des droits de sols, urbanistes de la municipalité, aménageur public, promoteurs, architectes et habitants.
- 2 jours de construction de fiches de rôles-types d'acteurs et écriture d'une courte scène de fiction (20 minutes) partiellement improvisée mettant en débat des enjeux contemporains de la production du logement.
- Restitution finale au sein de l'École d'Urbanisme de Paris et au sein du Festival Mur/Murs de la Ville de Vitry-sur-Seine (le vendredi 4 octobre en fin de journée)

AC 11 : URBAX (SIMULATION INTERACTIVE) : LOGIQUES D'ACTEURS, STRATEGIES ET OUTILS DE L'AMENAGEMENT URBAIN

Référent : Philippe Poinot et Eric Citerne

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain.
- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions sur les plans foncier, financier et juridique.
- Savoir choisir et utiliser les outils et méthodes applicables pour l'aménagement d'un « quartier durable ».
- Résolution de problèmes et de défis de prise de décisions en situation complexe.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Urbax : simulation d'un processus de mobilisation foncière pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une petite ville.

L'atelier s'appuie sur une mise en situation fictive et orchestrée par des spécialistes du foncier et de l'aménagement. Les étudiant-es interagissent sur le territoire fictif proposé et analysent les résultats de leurs décisions.

Une séance introductive pose les principales références à mobiliser dans le « jeu urbain », les étudiant-es préparent leur « rôle » autour de deux éléments clefs : les acteurs et les outils.

La simulation se déroule ensuite en continu sur une période de deux jours et demi. À l'issue du jeu, un point d'évaluation avec les étudiant-es permet de croiser les apports, de produire une restitution collective et un rapport analytique.

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membres fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »

CHAIRE
AMÉNAGER
le GRAND
PARIS

QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant·es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant·es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant·e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris. Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant·e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »

CHAIRE
AMÉNAGER
le GRAND
PARIS

2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant·e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant·e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (recrutement en cours) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant·e référent·e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' et en M2 Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale et pour le M2 Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

▪ **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).

▪ **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DEPART EN M2 – PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION ‘EUROPEAN CITIES’ (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant·es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option ‘European Cities’. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant·es, qu’ils et elles aient effectué leur M1 à l’EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s’organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option ‘European Cities’

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master’s programme in urban planning.

DEPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU, RECH

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option ‘Villes des Suds’ ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l’EUP, rubrique ‘International’.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s’organise avec les coordinateur·trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l’étudiant·e.

L’étudiant·e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d’une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d’enseignement de l’université d’accueil).

Les candidat·es dont le projet de mobilité est retenu seront informé·es par les coordinateur·trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L’Université Gustave Eiffel et l’Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant·es sont orienté·es vers ces guichets par les responsables des RI de l’EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l’attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant·e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, spécifiquement : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

Pour le parcours RECH, des aides à la mobilité pour terrain de recherche à l'étranger au S4 sont possible via le Graduate Programme du LabEx Futurs Urbains.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant·e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant·es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant·es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant·es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un·e maître·sse de stage dans l'organisme, et un·e tuteur·trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant·es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant·e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation.

A propos du plagiat

"Il s'agit d'une forme de contrefaçon qui consiste, pour son auteur, à intégrer dans sa production (musique, livre ou tout document) l'intégralité ou des extraits soit de l'œuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation, soit de l'œuvre produite par des algorithmes génératifs (intelligence artificielle générative). Toutefois lorsque l'étudiant se borne à effectuer de « courtes citations » de textes, destinées à illustrer ses propos, l'autorisation de l'auteur n'est pas nécessaire. Il revient néanmoins à l'étudiant de citer cette source. Une reprise partielle ou intégrale des textes sans citation et sans guillemet est constitutive d'une fraude."

(extrait du REGLEMENT DES EXAMENS 2024-2025 - CAC DU 30 MAI 2024, Université Gustave Eiffel)

1.11 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 30 janvier 2025 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnelles pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ATELIERS, LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT
PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS
MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VIE RESSOURCES)
CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLE
d'URBANISME
PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Junior
URBANISME

BDE3UPI

MASTER 2

Transport et Mobilité

(Parcours mutualisé
École d'Urbanisme de Paris / École des Ponts ParisTech)

2024-2025

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT MENTION TRANSPORT, MOBILITES, RESEAUX

Responsable du parcours TM – Mention URA :
Philippe POINSOT (philippe.poinsot@univ-eiffel.fr)

Responsables du parcours TM – Mention TMR :
Emeric FORTIN (emeric.fortin@enpc.fr)

Secrétariat pédagogique :
EUP : Noura BADAOUÏ (noura.badadoui@u-pec.fr)
Ponts ParisTech : Mélissa JACQUOT (melissa.jacquot@enpc.fr)

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

Ce parcours est commun à deux mentions, la Mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la Mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR), conduisant à deux diplômes distincts. Il est adossé à un partenariat entre, d'une part, l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) pour l'École d'Urbanisme de Paris, et d'autre part l'École des Ponts ParisTech (École Nationale des Ponts et Chaussées).

Bénéficiant ainsi des liens partenariaux étroits de l'École des Ponts ParisTech et de l'université Gustave Eiffel (et en particulier via l'ex-IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) avec le ministère de la Transition écologique et le ministère en charge des Transports, ainsi que des chaires créées à l'École des Ponts ParisTech avec des acteurs majeurs dans le domaine des transports : SNCF, VINCI, EDF, Renault, Île-de-France Mobilités (ex-STIF), RATP, Gares & Connexions, Getlink-Eurotunnel.

Il a pour objectif de donner aux étudiant-es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel-les et des chercheurs et chercheuses à une formulation des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités et à leur traitement en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles et techniques.

Ouvert à tout-e étudiant-e titulaire d'un M1 et à tout-e élève ingénieur-e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales. La transversalité des compétences autour d'un objet transport inscrit dans des contextes territoriaux répond à un besoin opérationnel qui se renforce avec la complexité des systèmes sociotechniques au sein desquels les projets se conçoivent, se décident et se développent.

ORGANISATION ET COMPETENCES :

Le parcours est organisé en deux semestres et comporte 500 heures de formation. Il est construit autour de sept unités d'enseignement (UE) permettant d'acquérir les compétences visées par la formation. Un cursus 'Recherche' est également possible.

Ce parcours met l'accent sur l'articulation entre transport, mobilité et aménagement à différentes échelles territoriales en s'appuyant sur le contexte français et en ouvrant le champ d'observation aux contextes européen et international. Les compétences auxquelles le parcours forme incluent :

- **La compréhension des modes de (co)production de la ville**, des systèmes de transport, des pratiques de mobilité par l'analyse de l'action publique, des modes de vie, et des comportements.
- **La maîtrise d'outils et instruments de travail utiles dans le domaine des transports et de l'aménagement** : compétences dans le traitement quantitatif de base de données, dans le maniement des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG), dans la modélisation de la demande et de l'offre de transport dans le temps et dans l'espace, dans l'évaluation des projets de transports.
- **La capacité à produire un diagnostic territorial**, en lien avec la diversité d'acteurs impliqués et sous divers aspects, économiques, sociaux, environnementaux.

- La formulation de solutions aux enjeux impliquant le domaine des transports et de l'aménagement en articulant les différentes échelles territoriales, et en mobilisant les connaissances sur les usages des dispositifs de mobilité et les pratiques de mobilité.

OFFRE PEDAGOGIQUE :

L'offre pédagogique s'articule au premier semestre autour de cours magistraux relevant du tronc commun de connaissances et de méthodes à acquérir, et de cours d'approfondissement.

Le second semestre du master est consacré à la réalisation d'un **stage de quatre à six mois**, soit au sein d'une entreprise ou d'une institution publique, soit dans l'un des laboratoires de recherche partenaires de la formation. L'apprentissage à la **recherche** est assuré par ailleurs dans le cadre de l'offre pédagogique de la **mention Aménagement et Urbanisme** (cf. Voie 'Recherche') et des activités proposées au sein du parcours lui-même lors des séances de séminaire transversal (séminaires de recherche). Enfin, des activités de professionnalisation sont obligatoires aux deux semestres. Un **voyage d'études et des visites de sites** complètent l'offre pédagogique.

REGLES DE VALIDATION DU PARCOURS :

Tous les enseignements sont obligatoires.

Toute absence doit être justifiée auprès des enseignant-es et du secrétariat pédagogique.

Vous devez valider 30 ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) par semestre, soit 60 ECTS pour l'année.

Une note inférieure à 7/20 par UE est éliminatoire.

Les notes d'UE comprises en 7 et 10 peuvent être rattrapées à la demande de l'étudiant-e.

Les **UE et les Activités communes** du premier semestre de Master 2 (S3) et du second semestre de M2 (S4) ne sont **ni rattrapables ni compensables** entre elles.

Les EC (enseignements complémentaires) d'une même UE, et les UE d'un même semestre sont compensables.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

Elle est constituée d'enseignant-es-chercheur-es des laboratoires de recherche de l'EUP (Lab'urba et LVMT - Laboratoire Ville Mobilité Transport) et de l'École des Ponts ParisTech, spécialisés sur les questions de Transport en lien avec l'urbanisme et l'aménagement dans leurs recherches. Cette équipe est renforcée par des professionnel-les.

- **Nacima Baron** : géographie sociale et aménagement des gares | EUP.
- **Marie Delaplace** : transport et développement local et régional, Innovations, Jeux olympiques | EUP.
- **Guillaume De Tilière** : conception de systèmes de Transport | EUP (PAST – professionnel associé).
- **Emeric Fortin** : économie de l'environnement | École des Ponts ParisTech.
- **Emre Korsu** : sociologie urbaine, mobilités résidentielle et quotidienne | EUP.
- **Florent Le Néchet** : géographie urbaine et de la mobilité, modélisation des systèmes complexes | EUP.
- **Arnaud Passalacqua** : histoire des transports et des mobilités | EUP.
- **Philippe Poinot** : histoire de l'analyse économique, économie des transports et économie territoriale | EUP
- **Vaclav Stransky** : conception et aménagement des lieux du transport, gares | EUP
- **Pierre Zembri** : géographie des réseaux, conception et organisation des transports publics, politique de transport et acteurs institutionnels | EUP.

Contributeurs aux enseignements

- **Corinne Blanquart** : transport de marchandises | Laboratoire SPLOTT (Systèmes Productifs, Logistique, Organisation des Transports, et Travail)-IFSTTAR – Université Gustave Eiffel.
 - **François Combes** : ingénierie des transports, modélisation de la demande et de l'offre de transport | Laboratoire SPLOTT-IFSTTAR – Université Gustave Eiffel.
 - **Nicolas Coulombel** : économie des transports, économie urbaine, modélisation | LVMT, maître de conférences à l'École des Ponts ParisTech.
 - **Zoi Christoforou** : gestion du trafic | École des Ponts ParisTech.
 - **Laetitia Dablanc** : urbanisme logistique, logistique urbaine, politiques de transport et d'environnement | Laboratoire SPLOTT-IFSTTAR – Université Gustave Eiffel.
 - **Pétronille Reme-Harnay** : sociologie économique, formation des prix, relations de sous-traitance et ubérisation dans le transport routier de marchandises Laboratoire SPLOTT-IFSTTAR – Université Gustave Eiffel.
 - **Benjamin Templier** : professeur d'anglais, Université Gustave Eiffel.
- Et d'autres enseignant-es à préciser.

PRINCIPAUX PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES :

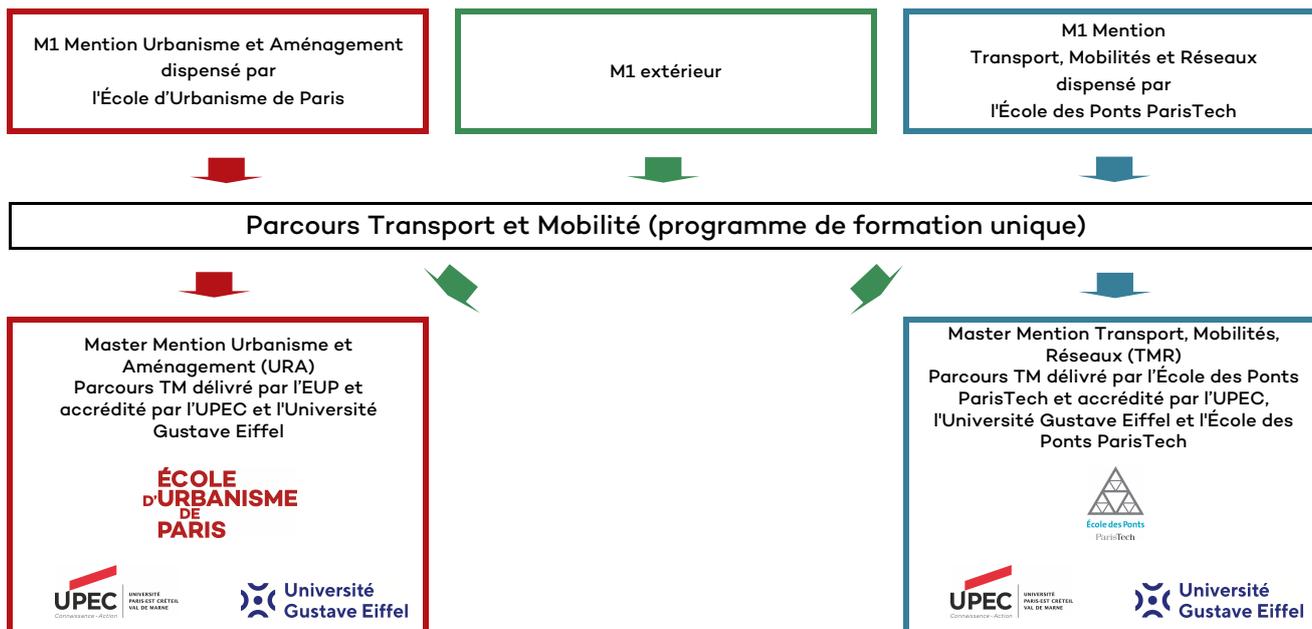
- | | |
|---|--------------------------------------|
| ▪ Communauté de communes de l'Ouest parisien (CCOP) | ▪ Ville de Paris |
| ▪ Forum des Vies Mobiles | ▪ RATP |
| ▪ Société du Grand Paris | ▪ SNCF |
| ▪ Gares & Connexions | ▪ Transdev |
| ▪ Keolis | ▪ SARRECO |
| ▪ Systra | ▪ Kisio Analysis |
| ▪ Île-de-France Mobilités | ▪ EPAMarne |
| ▪ Ville de Drancy | ▪ Autres collectivités territoriales |

2.2 POSITIONNEMENT DU PARCOURS

Au sein des mentions Urbanisme et Aménagement et Transport, Mobilités, Réseaux.

L'inscription de tout·e candidat·e dans une ou l'autre mention dépend de sa formation initiale. La philosophie retenue est la suivante : un·e géographe, politiste, économiste, ou un·e sociologue ne devient pas un·e ingénieur·e en une année, de même qu'un·e ingénieur·e ne devient pas un·e urbaniste en une année.

Le diplôme obtenu dépend de l'établissement et de la mention d'inscription



Cité Descartes. Photo : Éric Morency © Epamarne.

2.3 ORGANISATION DE LA FORMATION

PREMIER SEMESTRE (S3)

UE	Intitulé	Hr	Site	ECTS
UE 1	Transports et mobilités : enjeux et perspectives (quatre EC obligatoires)	75		6
EC11	Enjeux environnementaux et énergétiques des transports	18	Ponts	1
EC12	Enjeux économiques et financiers	18	EUP	1
EC13	Enjeux sociaux	18	EUP	1
EC14	Enjeux de récits, d'images et d'imaginaires		EUP	1
EC15	Controverses sociotechniques dans les transports	21	EUP	7
UE 2	Méthodes en transports, urbanisme, aménagement (trois EC obligatoires)	66		6,5
EC21	Méthodes de base (un au choix parmi les deux suivants)	12		1
EC21a	Méthode quantitative	12	EUP	1
EC21b	Méthode qualitative	12	EUP	0,5
EC22	Économie des transports (un au choix parmi les deux suivants)	21		2
EC22a	Économie des transports - Débutant-es	21	EUP	2
EC22b	Économie des transports - Avancées	21	Ponts	2
EC23	Méthodes d'analyse des systèmes territoriaux	33	EUP/Ponts	4
UE 3	Transport, urbanisme, aménagement (trois EC obligatoires)	90		8
EC31	Transport, territoires, aménagement	33	EUP	3
EC32	Pratiques de mobilité et territoires	33	EUP	3
EC34	Politique et action publique dans les transports	24	EUP	2
UE 4	Thématiques d'approfondissement (trois à quatre EC obligatoires)	84		6
EC41	Plan de déplacements urbains et lieux du transport	21	EUP	1,5
EC42	Urbanisme, aménagement et sécurité des déplacements	21	EUP	1,5
EC43	Les systèmes de mobilité dans le monde : similarité, différences et circulation des modèles	21	EUP	1,5
EC44	Méthode d'exploitation et d'analyse des données de mobilité	21	EUP	1,5
EC46	Analyse et Conception des Systèmes de Transport	33	Ponts	3
EC47	Ingénierie du Trafic	33	Ponts	3
EC48	Conception des systèmes de transport de personnes...	21	EUP	1,5
EC410	Systèmes de transport de marchandises	33	Ponts	3
UE 5	Activités communes	30		3
EC 5a	Semaine Activités Communes du S3	30	EUP	3
Total	Premier semestre (S3)	375		30

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

SECOND SEMESTRE (S4)

UE	Intitulé	Hr	Site	ECTS
UE 6	Activités communes	10		1
EC 6b	Activités Communes du S4	10	EUP	1
UE 7	Atelier	80	EUP/Ponts	8

Une option parmi les deux suivantes (8a ou 8b) :

UE 8a	Option - Voie Professionnelle (VP)	9		19
EC 8a3	Réponses à appels d'offre	9	EUP	2
EC 8a4	Mémoire et stage	0	EUP	17
UE 8a	Option - Voie Recherche (VR)	30		19
EC 8b3	Théories et pratiques de la recherche en urbanisme	30	EUP	3
EC 8b4	Mémoire et stage de recherche	0	EUP	16

UE 9	Anglais professionnel	21	EUP	2
Total	Second semestre (S4)	120 (VP) 141 (VR)		30
Total	Année (S3 + S4)	495 (VP) 516 (VR)		60

CM : cours magistral.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de credits.

Hr : nombre total d'heures.

TD : travaux dirigés.

UE : unité d'enseignement.

2.4 DESCRIPTION DES MODULES

UE 1	TRANSPORTS ET MOBILITÉS : ENJEUX ET PERSPECTIVES
EC 1.1	Enjeux environnementaux et énergétiques des transports
Responsable	Emeric Fortin
Intervenant-es	Fabienne Anfosso-Lédée, Jonathan Flandin, Emeric Fortin
<p>COMPETENCES ACQUISES : l'objectif de ce cours est à la fois de transmettre les éléments chiffrés (ordres de grandeur) relatifs aux externalités environnementales et aux consommations énergétiques liées aux transports mais aussi de donner les principaux mécanismes en jeu dans leurs établissements. Ce cours revêt une dimension scientifique et technique assumées.</p> <p>Après une introduction sur les spécificités de l'action en faveur d'un développement durable, le cours aborde successivement la qualité de l'air, les changements climatiques, le bruit, les atteintes à la biodiversité. La présentation des phénomènes mis en jeu vise le développement d'une approche critique basique dans leur appréhension. Il s'agit alors de pouvoir évaluer et anticiper les impacts générés par une infrastructure de transport tout en ayant une compréhension systémique des grands enjeux environnementaux pour lesquels les transports sont impactants.</p> <p>Une séance complète est consacrée à la comparaison de l'ensemble des filières énergétiques mobilisables dans les transports en termes de coûts, d'émissions de CO2 et d'émissions de polluants atmosphérique. La dernière séance ouvre à la présentation des stratégies que l'on peut mettre en place pour réduire les externalités environnementales et la consommation de ressources non renouvelables en s'articulant autour de la logique ASIF (Avoid, Shift, Improve, Fuel).</p> <p>À l'issue du module, les élèves seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter brièvement l'histoire de la notion de développement durable, les principales définitions qui en sont données, décliner le concept en termes de mobilité. ▪ Présenter brièvement l'histoire des négociations internationales sur l'environnement. ▪ Restituer les ordres de grandeurs relatifs aux principales externalités environnementales des transports. ▪ Dresser un panorama des problèmes de pollution de l'air et comprendre les différences et les synergies entre les problèmes des échelles globales à locales. ▪ Identifier le rôle du secteur des transports dans les émissions de polluants atmosphériques et citer les technologies dont on dispose dans les transports pour réduire ces pollutions, en maîtriser les grands principes techniques, les coûts, les performances. ▪ Énoncer les principaux scénarios d'évolution passée et les éléments prospectifs pour les systèmes climatiques. ▪ Identifier les contributions anthropiques dans ces évolutions. ▪ Présenter les principaux mécanismes impacts des transports sur la biodiversité. ▪ Appréhender la notion de bruit et les enjeux des modes routiers et ferroviaires en la matière. ▪ Présenter et comparer les différentes chaînes énergétiques mobilisables pour les transports. ▪ Tracer des perspectives pour des transports respectueux de l'environnement et réduisant la consommation de ressources non renouvelables. 	
<p>CONTENU : Le cours se découpe en six séances de trois heures :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Agir pour un développement durable - E. Fortin. 2. Pollution atmosphérique et changements climatiques - E. Fortin. 3. Transports et énergie : les différentes filières énergétiques - E. Fortin. 4. Bruit - F. Anfosso-Lédée. 5. Biodiversité - J. Flandin. 6. Vers des transports sobres et respectueux de l'environnement ? E. Fortin. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ANSES, <i>Particules de l'air ambiant extérieur. Effets sanitaires des particules de l'air ambiant extérieur selon les composés, les sources et la granulométrie. Impact sur la pollution atmosphérique des technologies et de la composition du parc de véhicules automobiles circulant</i> 	

en France, avis de l'Anses, rapport révisé de synthèse et de recommandations de l'expertise collective, 2019. [URL : <https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2014SA0156Ra.pdf> - Dernière consultation : 2021.07.01.]

▪ BIGO Aurélien, *Les Transports face au défi de la transition énergétique. Explorations entre passé et avenir, technologie et sobriété, accélération et ralentissement*, thèse de doctorat de l'Institut Polytechnique de Paris préparée à l'École Polytechnique sous la direction de Guy Meunier et Patricia Crifo, 2020. [URL : <http://www.chair-energy-prosperity.org/publications/travail-de-these-decarboner-transports-dici-2050/> - Dernière consultation : 2021.07.01.]

▪ CEREMA, *Guide méthodologique sur le volet « air et santé » des études d'impact routières*, Bron, Cerema, 2019. ISBN : 978-2-37180-396-1. [URL : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/guide_méthodologique_air_sante.pdf - Dernière consultation : 2021.07.01.]

▪ ILLICH Ivan, *Énergie et équité*, Paris, Le seuil, 1973. [URL : <http://infokiosques.net/spip.php?article395> - Dernière consultation : 2021.07.01.]

▪ VANDELVELDE Jean-Christophe « Les choix de tracé des grandes infrastructures de transport : quelle place pour la biodiversité ? », dans *Développement durable et territoires, Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 4, n° 1, 2013.

▪ VAN ESSEN Huib, et al., *Handbook on the External Costs of Transport*, Delft, CE Delft, 2019. [URL : <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/9781f65f-8448-11ea-bf12-01aa75ed71a1> - Dernière consultation : 2021.06.09]

Ressources en ligne :

▪ Deep Decarbonization Pathways – DDP : <https://ddpinitiative.org/>

▪ EEA, Transport and Environment Reporting Mechanism (TERM) : <https://www.eea.europa.eu/themes/transport/term>

▪ Haut conseil pour le climat, Rapports annuels « grand public » : <https://www.hautconseilclimat.fr/>

▪ IPCC, Résumés techniques du cinquième rapport des groupes de travail I, II et III : <https://www.ipcc.ch/>

▪ Ministère de la Transition écologique et solidaire. Service des données et études statistiques (SDES) : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

▪ ROCKSTRÖM Johan et al., Planetary boundaries, Stockholm Resilience Center : <https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>

▪ Transport & Environnement : <https://www.transportenvironment.org/>

METHODE(S) D'ÉVALUATION : comme pour les autres cours d'Enjeux (UE1), l'évaluation de ce module passe par trois modalités :

▪ QCM.

▪ Fiche de lecture.

▪ Animation d'une controverse transversale aux quatre cours par groupe de cinq : chaque controverse réunit deux groupes de deux personnes qui défendent chacun une position opposée. Il est préparé et animé par un-e modérateur-trice/animateur-trice dont le rôle est de définir avec les quatre débateur-trices les différentes dimensions qui seront traitées lors du débat, de gérer le temps lors du débat pour que l'ensemble des dimensions soient effectivement abordées et de valider en amont l'ensemble des données chiffrées qui seront mobilisées durant le débat de manière à ne pas avoir d'échanges stériles basés sur des chiffres différents, sauf si ces différences ont une justification scientifique que le ou la modérateur-trice/animateur-trice devra alors éclairer.

Les débats durent 25 minutes. Seront évaluées la qualité de l'argumentation, la capacité à défendre une position dans un débat contradictoire, la fluidité des échanges et la capacité à couvrir en temps limité les principaux éléments d'analyse nécessaires à la construction d'une réponse à la question.

UE 1	TRANSPORTS ET MOBILITÉS : ENJEUX ET PERSPECTIVES
EC 1.2	Enjeux économiques et financiers
Responsable	Philippe Poinsot
<p>COMPETENCES ACQUISES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier l'importance des transports dans le système économique et financier. ▪ Capacité à prendre du recul sur les croyances concernant les liens entre transports, croissance et développement territorial. ▪ Dresser un bilan des différents outils pour étudier l'impact des transports sur les territoires. ▪ Énoncer les points de tension dans les modèles de financements actuels des transports. 	
<p>CONTENU: le cours a pour objet de faire prendre conscience aux étudiant-es des enjeux que soulèvent les transports pour le système économique et financier mais aussi les questions économiques et financières qui se posent pour le secteur des transports.</p> <p>Les trois thématiques suivantes seront abordées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le poids des transports dans le système économique et financier. 2. Transports, croissance et développement territorial. 3. Le financement des transports (infrastructures et services). 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CGDD (Commissariat général au développement durable), <i>Les Comptes des transports en 2018, 56e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation</i>, 2018. ▪ BECKERICH Christophe, BAZIN-BENOÎT Sylvie, DELAPLACE Marie, « Localisation des entreprises et usage du TGV autour des gares TGV centrales et périphériques dans une ville intermédiaire : Le cas de Reims », dans <i>Revue d'économie régionale et urbaine</i>, Numéro spécial, n° 1, 2020, p. 13-38. ▪ DELAPLACE Marie, « Assessing ex-ante the wider effects of high-speed rail service in cities? The lessons drawn from a service innovation-based analysis », dans <i>European Review of Service Economics and Management</i>, n° 3, 2017, p. 105-130. ▪ FAIVRE D'ARCIER Bruno, « VIII. Le financement des services publics de transport dans la perspective d'une mobilité durable », dans <i>Droit et gestion des collectivités territoriales – Transports et politiques locales de déplacement</i>, tome 32, 2012, p. 141-150. ▪ GUELTON Sonia, POINSOT Philippe, « Mobilités urbaines : quels modèles de financement ? », dans <i>Alternatives économiques</i>, « L'Économie politique », 1(85), 2020, p. 36-46. ISSN 1293-6146. ▪ PUMAIN Denise, et al., « Les effets structurants des infrastructures de transport », dans <i>L'Espace géographique</i>, n° 43, 2014, p. 51-67. 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION :</p> <p>Comme pour les autres cours de l'UE 'Enjeux...', l'évaluation de ce module passe par trois modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ QCM (questionnaire à choix multiple). ▪ Fiche de lecture. ▪ Animation d'une controverse transversale aux quatre cours d'Enjeux, par groupe de cinq. 	

UE 1	TRANSPORTS ET MOBILITÉS : ENJEUX ET PERSPECTIVES
EC 1.3	Les enjeux sociaux
Responsable	Sandrine Wenglenksi
Intervenant-es	Gonçal Beneito-Cerda, Heleen Buldeo Rai, Yassine Khelladi, Emma Peltier, Laurent Proulhac, Thomas Quillerier
<p>COMPETENCES ACQUISES : La mobilité renvoie à divers enjeux sociaux qui vont au-delà de la seule question du déplacement physique. Elle intervient dans le processus de socialisation permettant de s'exposer à l'altérité loin des espaces familiers, de découvrir la ville ; elle fait se rencontrer les différentes composantes de la société urbaine dans les espaces partagés de la ville. Elle modèle les champs des possibles en matière d'accès aux ressources urbaines, encadre la logistique familiale, donne son tempo au quotidien, conditionne la facilité avec laquelle on pourra faire ses courses, aller au cinéma, emmener ses enfants à l'école, etc. Elle est donc déterminante pour la vie économique et sociale. En atteste le mouvement des gilets jaunes, parti d'une mesure gouvernementale renchérissant le prix du carburant et compliquant la vie des ménages aux revenus modestes et habitant des territoires où l'alternative à la voiture n'est pas souvent une option. De fait, tout le monde n'est pas égal devant la mobilité qui a ses mal-lotés, qu'ils soient en situation d'assignation ou d'hypermobilité contrainte : les bas-revenus, les travailleurs mobiles, les précaires, les marginaux, les minorités, les personnes à handicap, ceux pour qui l'expérience de la mobilité peut représenter une épreuve. Qui plus est, l'univers de la mobilité est aujourd'hui en effervescence, notamment avec l'apparition de nouveaux services à base de technologies numériques qui font émerger de nouveaux usages et recomposent les inégalités. La mobilité est aussi un monde professionnel, fait d'une multitude de métiers en recomposition, traversés de conflits relatifs aux conditions de travail, certains anciens et très ancrés (chez les grands opérateurs), d'autres plus récents à l'image des revendications naissantes de nouveaux venus des secteurs des VTC, de la livraison, de la logistique. Le cours propose d'explorer ces différentes sphères d'enjeux sociaux liés à la mobilité, parfois peu considérés, afin de sensibiliser les étudiants à l'importance de ces questions et leur procurer des éléments de connaissance pour mieux les appréhender.</p>	
<p>Contenu :</p> <p>Le cours s'organise en six séances de trois heures et abordera les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Variants et invariants socio-spatiaux de la mobilité quotidienne ▪ Mobilité quotidienne et accès à la ville ▪ Déplacements et rapports à l'autre ▪ E-commerce : transformations de la consommation et des métiers 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AGUILÉRA Anne, RALLET Alain, « Mobilité Connectée et Changements dans les Pratiques de Déplacement », dans <i>Réseaux</i>, 200/6, 2016, p.17-59. ▪ BELTON-CHEVALLIER Leslie et al., <i>Sociologie des mobilités géographiques</i>, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019. ▪ BULDEO RAI Heleen et al., « The "next day, free delivery" myth unravelled, International », dans <i>Journal of Retail & Distribution Management</i>, 47, 1, 2019, p. 39-54. ▪ ORFEUIL Jean-Pierre, <i>Transports, pauvretés, exclusions</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2004. ▪ ORFEUIL Jean-Pierre, RIPOLL Fabrice, <i>Accès et mobilités. Les nouvelles inégalités</i>, Gollion, Infolio, 2015. ▪ WENGLENSKI Sandrine, « Daily Mobility », in Association of American Geographers, <i>The International Encyclopedia of Geography: People, the Earth, Environment, and Technology</i>, Wiley-Blackwell Eds 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : Fiche de lecture et QCM.</p>	

UE 1	TRANSPORTS ET MOBILITÉS : ENJEUX ET PERSPECTIVES
EC 1.4	Enjeux de récits, d'images et d'imaginaires
Responsable	Anne Jarrigeon
<p>COMPETENCES ACQUISES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire une analyse d'usage par une méthodologie adaptée. ▪ Analyser les imaginaires et leur rôle dans l'innovation technique et sociale à partir des représentations (textuelles, photographiques, filmiques, multimédias, etc.) ▪ Concevoir et évaluer un dispositif expérimental centré sur l'usage (en particulier pour des nouveaux services de mobilité). 	
<p>CONTENU ET DEROULEMENT : Il existe bien des façons d'appréhender les mobilités. On peut le faire par les modèles de trafic, par la technique des objets mobiles ou par l'analyse des politiques publiques. Ce cours propose une autre voie, complémentaire mais essentielle : suivre les imaginaires. Comment peut-on comprendre les pratiques, les usages qui se déploient autour des systèmes de transport par l'observation et par l'analyse des discours et des images fixes et animées ? Comment intégrer ces dimensions dans la conception de l'offre de mobilité ? Voici des questions centrales auxquelles cet enseignement proposera des éléments de réponse. Des travaux historiques et des recherches récentes seront abordés et travaillés de façons individuelles et collectives, ainsi que de multiples études de cas contemporains, en particulier en lien avec le déploiement des technologies de l'information et de la communication pour la mobilité.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BARATS Christine (dir.), Manuel d'analyse du web, Paris, Armand Colin, 2013. ▪ BARTHES Roland, Mythologies, Paris, Seuil, 1970. ▪ DE CERTEAU Michel, Arts de faire. L'invention du quotidien, Paris, Seuil, 1980. ▪ LATOUR Bruno, Aramis ou l'amour des techniques, Paris, La découverte, 1993. ▪ LE MAREC Joëlle, « Usages, pratiques de recherche et théorie des pratiques », dans Hermès, no 38, 2004, p. 141-147. ▪ PINSON Daniel, L'usager de la ville, La ville et l'urbain, Paris, La Découverte, 2000, p. 233-243. ▪ URRY John, Sociologie des mobilités : Une nouvelle frontière pour la sociologie ?, Paris, Armand Colin, 2005. 	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : l'évaluation portera sur un dossier et une présentation orale restituant une étude de cas réalisée en binôme et mobilisant les outils d'enquête et d'analyse présentés en cours.</p>	

UE 1	TRANSPORTS ET MOBILITÉS : ENJEUX ET PERSPECTIVES
EC 1.5	Controverses socio-techniques dans les transports
Responsable	Antoine Courmont
Intervenant-es	Equipe pédagogique du Master
<p>COMPETENCES ACQUISES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser une controverse socio-technique. ▪ Intégrer la diversité des points de vue et des légitimités de paroles. ▪ Décentrer son regard. 	
<p>CONTENU ET DEROULEMENT : le cours vise à offrir aux étudiantes et étudiants un regard différent de celui habituel sur les enjeux de transport et de mobilité. Il part du principe que ce champ, qui met en interaction des objets techniques avec des êtres humains, est jalonné de très nombreuses controverses socio-techniques. Faut-il ou non limiter le poids des voitures ? Quel est le coût d'une vie humaine ? La gratuité des transports publics est-elle une mesure pertinente ?</p> <p>Afin de mieux saisir la façon dont se déploie le champ des transports, le cours ouvre la voie vers une méthode qui s'intéresse aux agents, aux arguments, aux objets et aux liens qui les relie. Plutôt que de réfléchir aux solutions à apporter à des problèmes, ce cours propose de suivre les problèmes et les solutions tels qu'ils se posent, se renouvellent ou se déplacent, en portant une attention aux énoncés, aux images et aux arguments, ainsi qu'aux agents qui les portent. Il permet ainsi de mieux saisir comment vit la démocratie technique.</p> <p>D'un point de vue concret, le cours comporte une séance introductive qui aborde le cadre de la sociologie des controverses socio-techniques puis se déroule en une forme d'atelier sur plusieurs jours au cours duquel plusieurs groupes travaillent chacun sur un sujet de controverse spécifique, proposé par l'équipe enseignante. Une dernière séance permet une restitution devant l'ensemble de la promotion. Sa forme est libre et l'inventivité est l'un des critères de notation.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, Sociologie de la traduction : textes fondateurs, Paris, Presses des Mines, 2006. 	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : évaluation de la prestation orale du groupe et du travail écrit rendu à la suite, reprenant les principaux éléments de l'analyse conduite.</p>	

UE 2	MÉTHODES EN TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT
EC 2.1	Méthodes de base
EC 2.1a	Méthode quantitative
Responsable	Antoine Robichet
<p>COMPETENCES ACQUISES: à la fois outil de synthèse, de communication et d'aide à la prise de décision, le traitement statistique — à condition d'être mis en œuvre avec discernement — est un allié précieux pour le ou la professionnel·le en transports, qui pourra le mobiliser aussi bien pour l'élaboration d'un diagnostic que lors d'une démarche de projet (aide à l'exploration de différents scénarios). Ce cours est destiné à familiariser l'étudiant·e débutant·e (aucune connaissance préalable n'étant requise) avec certaines techniques de traitement statistique des données, aussi bien qualitatives que quantitatives.</p> <p>Trois objectifs méritent d'être mis en avant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir à l'étudiant·e des « éléments de dialogue » avec le ou la statisticien·ne ; compétence indispensable dans le cadre d'une pratique professionnelle au sein d'équipes pluridisciplinaires. 2. Permettre à l'étudiant·e de se « substituer au/à la statisticien·e » pour les traitements les plus simples et les plus fréquents, et souvent les plus utiles. 3. Amener l'étudiant·e à se forger une « culture générale statistique » grâce à laquelle il ou elle sera mieux armé·e — tant dans sa vie professionnelle que dans sa vie de citoyen·ne — pour faire face aux tentatives de manipulation par les chiffres. <p>Ce cours est conçu pour favoriser l'acquisition par l'étudiant·e des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser des données quantitatives et qualitatives). ▪ Produire des rapports et des diagnostics. ▪ Calculer via des mesures synthétiques. ▪ Contribuer aux processus de prise de décision. 	
<p>CONTENU :</p> <p>En plus de présenter, sous forme de trois blocs, des méthodes de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Statistique descriptive (synthèse et communication des données), 2. Statistique inférentielle (tirer une conclusion générale à partir d'une information partielle, 3. Dépendance statistique (mettre en évidence des liens statistiques dans une optique d'aide à la prise de décision, <p>Ce cours s'attache à illustrer abondamment ces différentes méthodes au travers d'exemples du domaine des transports, mais également — et peut-être surtout — à les questionner du point de vue de leurs domaines d'application et de leurs limites.</p> <p>La question de l'utilisation abusive et/ou détournée (à des fins de manipulation) des statistiques est également abordée.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DEHON Catherine, DROESBEKE Jean-Jacques, VERMANDELE Catherine, <i>Éléments de statistique</i>, Bruxelles, ULB et Ellipses, 2015 (5e éd.). ▪ KLATZMANN Joseph, <i>Attention, statistiques ! Comment en déjouer les pièges</i>, Paris, La Découverte, 1992. ▪ VESSEREAU André, <i>La Statistique</i>, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1988, 128 pages. 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : devoir sur table ou devoir maison, où il est demandé aux étudiant·es d'appliquer les méthodes étudiées à des exemples librement inspirés d'études de cas réelles (simplifiées). L'objectif étant de vérifier si l'étudiant·e est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire appel à la méthode adaptée au problème posé. 2. Vérifier si le problème relève bien du domaine d'application de la méthode et si les conditions requises sont bien vérifiées. 3. Mettre en œuvre (correctement) la méthode. 4. Être capable de prendre du recul (attitude critique) par rapport au résultat. 	

UE 2	MÉTHODES EN TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT
EC 2.1	Méthodes de base
EC 2.1b	Méthode qualitative
Responsable	Manon Eskenazi
<p>COMPETENCES ACQUISES : le cours s'adresse aux étudiant-es n'ayant jamais eu de formation aux outils d'enquête qualitative. L'objectif du cours est d'aborder différentes méthodes de recueil de données utilisées dans les enquêtes qualitatives (entretiens, observation), d'appréhender la complémentarité des méthodes d'enquêtes, et de comprendre leur usage dans la recherche en transport et mobilité.</p>	
<p>CONTENU : Le cours se découpe en quatre séances de trois heures. Après une introduction aux enjeux et apports de l'enquête qualitative, les trois autres séances seront dédiées à l'initiation à une méthode d'enquête, avec une partie théorique et une partie pratique.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ALAMI Sophie, DESJEUX Dominique, GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, <i>Les méthodes qualitatives</i>, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2013, 128 pages. [URL : https://www.cairn.info/les-methodes-qualitatives--9782130617679.htm - Dernière consultation : 2021.06.09.] ▪ PAUGAM Serge, <i>L'Enquête sociologique</i>, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2012, 480 pages. [URL : https://www.cairn.info/l-enquete-sociologique--9782130608738.htm - Dernière consultation : 2021.06.09.] ▪ BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, <i>L'Enquête et ses méthodes : l'entretien</i>, Paris, Nathan, 2007, 125 pages. 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : les étudiant-es devront réaliser un entretien et produire un compte rendu d'observation sur un sujet choisi lors du premier cours.</p>	

UE 2	MÉTHODES EN TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT
EC 2.2	Économie des transports
EC 2.2a	Économie des transports – Débutant-es
Responsable	Philippe Poinot
<p>COMPETENCES ACQUISES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter le point de vue de l'économiste sur des questions de transports. ▪ Critiquer des analyses et études d'économie des transports. ▪ Identifier les coûts pertinents à prendre en compte pour construire une offre de transport. ▪ Évaluer des projets et politiques de transport (initiation). 	
<p>CONTENU : les concepts, outils et méthodes de l'analyse économique sont aujourd'hui largement mobilisés pour traiter des questions relatives aux transports, en matière de financement, de justification de projets d'infrastructure, de régulation, etc.</p> <p>Ce cours constitue une introduction à l'économie des transports et s'adresse aux étudiant-es n'ayant jamais suivi de cours d'économie.</p> <p>Les thématiques abordées seront les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réfléchir en économiste. 2. La demande de transport. 3. L'offre et les coûts des transports. 4. Évaluer et faire des choix collectifs en transport. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BLAUWENS Gust, DE BAERE Peter, VAN DE VOORDE Eddy, <i>Transport Economics</i>, Anvers, De Boeck, 2008 (3e éd.). ▪ Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective, <i>L'évaluation socio-économique en période de transition</i>, 2013. ▪ DE PALMA André, LINDSEY Charles, QUINET Emile, VICKERMAN Roger, <i>Principles of Transport Economics</i>, Cheltenham, Edward Elgar, 2004. ▪ GUERRIEN Bernard, PAREL Véronique, <i>Microéconomie</i>, Malakoff, Dunod, 1998. ▪ PICARD Pierre, <i>Éléments de microéconomie</i>, Paris, Montchrestien, 2011 (8e éd.). 	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : rédaction d'une synthèse critique (environ cinq à 10 pages) d'articles, rapports, projets ou politiques relatives aux transports. Il est attendu de l'étudiant-e que celui-ci ou celle-ci mobilise les connaissances acquises dans le cadre de ce cours.</p>	

UE 2	MÉTHODES EN TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT
EC 2.2	Économie des transports
EC 2.2b	Économie des transports – Avancé-es
Responsable	Nicolas Coulombel
Intervenant-es	Philippe Poinot, Pétronille Rème-Harnay
<p>COMPETENCES ACQUISES : À l'issue de ce cours, les étudiant-es seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la demande de déplacements (des voyageur-euses et des biens) dans ses dimensions spatiales et temporelles. ▪ Identifier et quantifier les différents coûts liés à ces différentes formes de mobilité (pour les individus ou les chargeurs, pour les finances publiques ou les gestionnaires d'infrastructures, pour le reste de la collectivité). ▪ Étudier les mécanismes guidant la fixation des prix des transports (dans des contextes concurrentiels ou non, dans une optique de correction des externalités ou non). ▪ Examiner les fondements et les conséquences des différentes formes de régulations publiques caractérisant certains segments de l'offre de transport. ▪ Évaluer la rentabilité et la pertinence socioéconomique des investissements (qu'ils soient privés ou publics). ▪ Identifier les modalités d'émergence et de réussite des nouveaux services de mobilité. 	
<p>CONTENU : Le cours d'économie des transports s'articulera autour de huit thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interactions transport - développement économique. ▪ Caractéristiques de la demande et des coûts. ▪ Économie du fret. ▪ Évaluation socioéconomique. ▪ Régulation – théorie. ▪ Acceptabilité et équité. ▪ Nouveaux services de transport de marchandises. ▪ Quelles évolutions dans les transports et l'économie des transports. 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SMALL Kenneth A., VERHOEF Erik T., <i>The Economics of Urban Transportation</i>, Londres, Routledge, 2007. ▪ DE PALMA André, LINDSEY Charles, QUINET Emile, VICKERMAN Roger, <i>Principles of Transport Economics</i>, Cheltenham, Edward Elgar, 2004. ▪ SAVY Michel, <i>Le transport de marchandises – Économie du fret, management logistique, politiques publiques</i>, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2017. ▪ Travaux de la Commission Quinet, <i>L'évaluation socioéconomique des investissements publics</i>, tome1. [URL : http://www.strategie.gouv.fr/publications/levaluation-socioeconomique-investissements-publics-tome1 - Dernière consultation : 2021.06.09.] ▪ Commission Européenne (DG Move), <i>Sustainable transport</i>. [Coûts externes des transports recommandés par la Commission Européenne. URL : https://ec.europa.eu/transport/themes/sustainable/studies/sustainable_en - Dernière consultation : 2021.06.09.] ▪ Université Catholique de Louvain, <i>Basics of Transport Economics</i>. [Manuel d'introduction à l'économie des transports proposé par l'Université Catholique de Louvain. URL : https://www.mech.kuleuven.be/cib/verkeer/dwn/H111part4.pdf - Dernière consultation : 2021.06.09.] 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : L'évaluation finale des étudiant-es se fera selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ QCM de vérifications des acquis à réaliser en dehors des cours (15% de la note). ▪ Un examen d'une heure et demie en fin de cours (70% de la note). ▪ Assiduité et participation en cours (15% de la note). 	

UE 2	MÉTHODES EN TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT
EC 2.3	Méthodes d'analyse des systèmes territoriaux
Responsables	Philippe Poinsot et Alexis Poulhès
Intervenant-es	Chercheur-euses du LVMT
<p>COMPETENCES ACQUISES: au terme du cours, l'élève dispose d'une compétence élémentaire en analyse géographique, en économie spatiale, en diagnostic territorial, ainsi qu'en modélisation de la demande de transport.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Former à l'utilisation d'outils opérationnels type bureau d'étude transport. ▪ Compétence en systèmes d'information géographique (manipulation de logiciels dédiés). ▪ Connaissance de bases de données existantes dans le champ. ▪ Connaissance des procédures utilisées dans le modèle de transport dit « à 4 étapes ». ▪ Former à la démarche de diagnostic territorial quantitatif, avec des points de vue précis sur les transports et la mobilité. ▪ Calcul d'indicateurs. ▪ Démarche analytique & prise de recul. ▪ Initier une réflexion critique sur les limites de ces outils (absence de prise en compte de la démarche sensible, échelles de temps et d'espace, etc.). 	
<p>CONTENU :</p> <p>Les méthodes inculquées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse de dynamiques territoriales (notamment liées aux transports, à la mobilité, à l'aménagement) au moyen de bases de données. ▪ L'analyse spatiale et la cartographie avec un Système d'Information Géographique (SIG). ▪ La modélisation de la demande de transport (modèle « à 4 étapes » ou modélisation simplifiée de la demande de déplacement). <p>Le cours se déroule sur 13 séances.</p> <p>Dont trois cours magistraux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre la demande de mobilité dans un territoire. 2. Usage des modèles de transport dans l'aide à la décision. 3. Le modèle « à 4 étapes ». <p>Et 10 séances de Travaux Dirigés (TD), en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse Territoriale. 2. Modélisation Transport. 3. Appui au projet de groupe. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BANOS Arnaud, THÉVENIN Thomas (dir.), <i>Geographical information and urban transport systems</i>, Londres, Wiley-ISTE, 2011. ▪ BONNEL Patrick, <i>Prévision de la demande de transport</i>, rapport d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Lumière Lyon 2, 2002. ▪ WEGENER Michael, FÜRST Franz, <i>Land-use transport interaction: state of the art</i>, 2004. [URL : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1434678 - Dernière consultation : 2021.06.09.] 	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : projet de groupe (deux soutenances intermédiaires + un rapport écrit final).</p>	

UE 3	TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT	CHAIRE UMENAGER le GRAND PARIS
EC 3.1	Transport, Territoire et Aménagement	
Responsables	Matthieu Schorung, Vaclav Stransky	
<p>COMPETENCES ACQUISES : à l'issue de cet enseignement, qui est fortement recommandé pour les élèves profil ingénieur n'ayant pas fait d'urbanisme, les étudiantes et étudiants devront être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une analyse sur la façon dont une opération d'aménagement intègre les enjeux de transport et de mobilité. ▪ Mener une analyse sur la dimension territoriale des projets et stratégies des opérateurs de transport. ▪ Identifier et cartographier les acteurs et leurs stratégies dans le cadre d'opérations d'aménagement. ▪ Contribuer à la rédaction des documents de planification à la croisée entre aménagement et transport (SCoT [Schéma de cohérence territoriale], PLU(i) [plan local d'urbanisme (intercommunal)], PDU [programme de développement urbain]). ▪ Coordonner les parties prenantes des projets à la croisée entre programmation urbaine et gestion des transports et mobilités. 		
<p>CONTENU : ce cours est sous-tendu par la question, centrale, des liens entre l'évolution des espaces urbains et les questions de transport et de déplacement. Il s'intéresse aux enjeux d'urbanisme et d'aménagement, entendus comme des processus volontaires de transformation de l'espace à différentes échelles (du quartier au grand territoire). Son objectif est de préparer les futures urbanistes et ingénieures à intervenir dans le cadre d'une vision intégrée des stratégies d'aménagement et des projets urbains et de territoire.</p> <p>L'entrée privilégiée est celle de la maîtrise d'ouvrage urbaine, prise au sens large de l'action publique en matière de planification, de programmation, de conception et de gestion des espaces urbanisés.</p> <p>Le cours, qui s'appuie sur des études cas en complément d'une approche plus globale, est organisé autour d'un certain nombre de thématiques, dont certaines peuvent nécessiter plus d'une séance, d'autres être regroupées en une seule :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche systémique appliquée à l'étude des rapports entre transport et territoire. • Histoire des origines et de l'évolution de la fonction circulatoire : des premières trames urbaines à la ville des transports collectifs. ▪ Le Transit Oriented Development, une certaine conception de l'articulation transport/territoire et d'un urbanisme orienté vers le transport collectif et les modes actifs. ▪ Problématiques associées aux relations transport/urbanisme selon l'échelle : îlot, rue, quartier, ville, région, échelles nationale et supra-nationale. ▪ Influences croisées : le transport comme facteur de développement des territoires ou le territoire (forme urbaine) comme facteur d'inflexion de la demande de mobilité et des pratiques modales. Effets structurants ou congruences ? ▪ Planification, production urbaine, jeux d'acteurs et documents d'urbanisme. Les outils des politiques de mobilité et aménagement en France et contrepoint international. ▪ Planification et projet urbain, modalités de fabrique de la ville, acteurs différents et temporalités différentes entre mobilité et aménagement, etc. À partir d'exemples de points nodaux. ▪ Commerce, e-commerce, logistique urbaine et enjeux d'aménagement. ▪ Approche par les injonctions et les doctrines de l'action publique : <ol style="list-style-type: none"> 1. Compacité et densification. 2. Durabilité et transition après-pétrole. 3. Attractivité et marketing territorial. ▪ Faire la ville durable par les transports et les mobilités : comment faire, comment penser, comment échouer ? (Projets de pacification, boulevards urbains, mobilités douces, marchabilité.) 		
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BERTOLINI Luca, <i>Planning the Mobile Metropolis: Transport for People, Places and the Planet</i>, Londres, Red Globe Press, 2017. ▪ BLACK John, <i>Urban Transport Planning. Theory and Practice</i>, Londres, Routledge 2018. ▪ DESJARDINS Xavier, <i>Urbanisme et mobilités : de nouvelles pistes pour l'action</i>, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017. ▪ DUPUY Gabriel, <i>L'urbanisme des réseaux : théories et méthodes</i>, Paris, Armand Colin, 1991. ▪ DUPUY Gabriel, <i>Nouvelles échelles des formes et des réseaux : un défi pour l'aménagement</i>, Paris, L'Harmattan, 2007. ▪ LATERRASSE Jean, <i>Transport et urbanisme, la ville en quête de développement soutenable</i>, Londres, ISTE Editions Ltd, coll. "Sciences, société et nouvelles technologies", 2019. ▪ VARLET Jean, ZEMBRI Pierre, <i>Atlas des transports</i>, Paris, Autrement, 2010. 		
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : évaluation sur dossier réalisé en binôme + évaluation individuelle sur la base d'un examen écrit.</p>		

UE 3	TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT
EC 3.2	Pratiques de mobilité et territoires
Responsable	Arnaud Passalacqua
Enseignant.es	Valentin Goudard-Patot, Arnaud Passalacqua, Maylis Poirel
<p>COMPETENCES ACQUISES:</p> <p>Savoirs:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire de la mobilité. ▪ La mobilité du quotidien : de quoi parle-t-on ? ▪ Concepts et paradigmes de l'analyse de la mobilité ? ▪ Évolution de la mobilité et transition écologique. <p>Aptitudes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les pratiques de mobilité. ▪ Appréhender l'univers des possibles, pour les personnes, de la régulation de la demande de déplacement. <p>Compétences:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualifier les mobilités et leurs enjeux sur les territoires. ▪ Qualifier le potentiel des services de mobilité pour régulation sociale et économique ou et/ou d'aménagement. 	
<p>CONTENU: Au cours des dernières décennies, les mobilités quotidiennes ont connu des évolutions importantes, dont il est important de rendre compte sur le temps long pour en saisir toutes leurs portées sociales. Une séance sera ainsi consacrée à l'histoire de la mobilité quotidienne et des systèmes de déplacements histoire pour éclairer les enjeux contemporains en profondeur.</p> <p>De nombreuses méthodes et outils servent aux chercheurs et aux praticiens pour prendre en compte les pratiques et attentes des usagers dans la production de l'offre de mobilité. Il s'agit de comprendre le rôle de ces dispositifs, en particulier les enquêtes ménages déplacement et les modèles de prévision de la demande, dans la connaissance et l'action sur la mobilité. Il s'agit également de comprendre comment ces approches quantitatives s'articulent avec les dispositifs de relation voyageurs (concertation, réclamations) et avec les méthodes qualitatives qui apportent une autre compréhension des pratiques de mobilité.</p> <p>Il importe par ailleurs d'analyser les transformations en cours à la jonction du capitalisme de plateforme et de l'évolution servicielle de la mobilité (MaaS - Mobility as a service). Ces innovations sont sources d'évolution des imaginaires liés à la mobilité. Elles sont également questionnées par de nouvelles aspirations à la proximité et à l'apaisement de la vie quotidienne.</p> <p>Enfin, au-delà des innovations techniques, le monde de la mobilité est traversé par des enjeux, écologiques, sociaux et territoriaux. Ainsi, la mobilité, par sa répartition territoriale ou par des mesures de régulation, est source d'inégalités, subies notamment par les personnes en situation de précarité et par les habitants de territoires peu denses.</p> <p>Le cours abordera les huit thèmes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire de la mobilité et histoires de mobilité. ▪ Dispositifs d'enquête et de modélisation numérique. ▪ Essor des nouvelles données. ▪ Économie de la fonctionnalité, plateformes, Mobility as a Service. ▪ Représentations de la mobilité et leurs évolutions. ▪ Prise en compte des usagers : quelles méthodes ? ▪ Mobilité solidaire : à la croisée des enjeux écologiques et sociaux. ▪ Mobilités et territoires ruraux : enjeux et solutions. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COMMENGES H. (2018) « La mobilité urbaine au passé composé et au futur proche », <i>Historiens & Géographes</i>, n° 443, pp. 81-85. ▪ GUIGUENO V, FLONNEAU M. (dir.) <i>De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ?</i>, Presses Universitaires de Rennes. ▪ HUBERT Jean-Paul, MADRE Jean-Loup, PISTRE Pierre, « L'utilisation de l'automobile par les ménages dans les territoires peu denses », dans <i>Économie et Statistique</i>, n° 483-484-485, 2016, p. 179-203. ▪ KORSU Emre, MASSOT Marie-Hélène, ORFEUIL Jean-Pierre, <i>La ville cohérente - Penser autrement la proximité</i>, Paris, La Documentation française, 2012, 175 pages. ▪ Le Roux G., Vallée J., Commenges H. (2017) « Social segregation around the dock in the Paris region », <i>Journal of Transport Geography</i>, vol. 59, pp. 134-145. ▪ MASSOT Marie-Hélène (dir.), <i>Mobilités et modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien</i>, Paris, L'Œil d'or, 2010. 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION: évaluation écrite individuelle et possible évaluation orale collective.</p>	

UE 3	TRANSPORT, URBANISME, AMÉNAGEMENT
EC 3.4	Politique et action publique dans les transports
Responsable	Arnaud Passalacqua
<p>COMPETENCES ACQUISES : ce cours a pour objectif de proposer une réflexion globale et critique sur ce que sont les politiques publiques et les modalités de l'action publique dans le domaine des transports et de la mobilité en France. En s'appuyant sur la connaissance préalable des cadres, outils et objets de ce secteur, il s'agit d'offrir une compréhension de la façon dont se programment, s'organisent et fonctionnent les mobilités, comprises comme des systèmes composés d'éléments mobiles comme immobiles, matériels comme plus abstraits, contemporains comme inscrits dans un temps long. Ce faisant, le cours entend proposer un éclairage sur les facteurs qui expliquent les limites des politiques actuelles au vu d'objectifs pourtant prioritaires qui sont ceux des enjeux énergie-climat. L'approche proposée par le cours est transversale et envisage aussi bien les transports collectifs que les mobilités individuelles, les mobilités urbaines que les mobilités rurales et interurbaines ainsi que les différentes temporalités et échelles.</p>	
<p>CONTENU : à l'exception de la première séance, le déroulé des cours se fera en trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail collectif sur le document de la séance, qui aura été préalablement préparé avant la séance. ▪ Cours magistral. ▪ Exposés. <p>Les documents qui seront travaillés en cours sont des articles de recherche permettant d'analyser des points complémentaires de ceux développés en cours.</p> <p>Liste des séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance introductive. ▪ Cadres, outils et évaluation des politiques de mobilité. ▪ Acteurs, systèmes et temporalités des politiques de mobilité. ▪ Les mobilités sont-elles pilotées par les politiques publiques ? ▪ Le paradigme techniciste et l'illusion de l'innovation par l'objet. ▪ La quête de sens face aux contradictions : les politiques publiques de mobilité comme un phénomène religieux. ▪ Quelles politiques publiques envisager à l'heure de la contrainte énergie-climat ? 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i>, Paris, Presses de SciencesPo, 2019. ▪ BRENAC Thierry, HERNANDEZ Frédérique, REIGNER Hélène, <i>Nouvelles idéologies urbaines. Dictionnaire critique de la ville mobile, verte et sûre</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013. ▪ CCTN, <i>Les Comptes des transports en 2018. 56e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation</i>, Paris, Commissariat général au développement durable, 2019. ▪ CEREMA, <i>Évaluation a posteriori des transports collectifs en site propre. Note méthodologique</i>, Lyon, Cerema, 2015. ▪ CEREMA, <i>Coût et performance des réseaux de transports publics urbains entre 2002 et 2014. Les réseaux à TCSP au sein des agglomérations de plus de 100 000 habitants</i>, Lyon, Cerema, 2019. ▪ CEREMA, <i>La Loi d'orientation des mobilités. Quelles évolutions en matière de gouvernance et de coopération ?</i>, Lyon, Cerema, 2020. ▪ CEREMA, <i>La Loi d'orientation des mobilités. Quelles évolutions en matière de planification de la mobilité ?</i>, Lyon, Cerema, 2020. ▪ COMMENGES Hadrien, « Socio-économie des transports : une lecture conjointe des instruments et des concepts », dans <i>Cybergeog</i>, 2013. ▪ COUREL Jérémy, DEQUITRE Lucien, <i>Les Déterminants du choix modal. Synthèse des connaissances scientifiques</i>, Paris, L'Institut Paris Region, 2020. ▪ CROZET Yves, <i>Hyper-mobilité et politiques publiques. Changer d'époque ?</i>, Paris, Economica, 2017. ▪ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, <i>L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective</i>, Paris, Le seuil, 1977. ▪ DE BRUYN sander, DE VRIES Joukje, <i>Health costs of air pollution in European cities and the linkage with transport</i>, Delft, CE Delft, 2020. ▪ DUBOIS Vincent, « Le rôle des street-level bureaucrats dans la conduite de l'action publique en France », 2012, hal-00660673. 	

- FLONNEAU Mathieu, LABORIE Léonard, PASSALACQUA Arnaud (dir.), *Les Transports de la démocratie. Approche historique des enjeux politiques de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- GALLEZ Caroline, KAUFMANN Vincent, MAKSIM Hanja-Niriana, VINCENT Stéphanie (dir.), *L'Action publique face à la mobilité*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- HEDDEBAUT Odile, « L'évaluation des politiques publiques : les politiques de transport », 2012, hal-00986003.
- HURÉ Maxime, *Les Mobilités partagées, Régulation politique et capitalisme urbain*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019.
- ILLICH Ivan, *Énergie et équité*, Paris, Le seuil, 1973.
- JONES Joseph, *Un siècle de politique des transports en France*, Paris, Celse, 1995.
- KNOEPFEL Peter, LARRUE Corinne, SAVARD Jean-François, VARONE Frédéric, *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015.
- LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.
- OFFNER Jean-Marc, *Anachronismes urbains*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020.
- OMNIL, *La Nouvelle Enquête globale transport. Présentation des premiers résultats 2018*, Paris, Omnil, 2020.
- Dossier « Politiques de déplacements et planification territoriale », dans *Flux*, 2007/3, no 69, juillet-septembre 2007.
- Dossier « Réduire l'empreinte carbone de la mobilité : quelles politiques en France ? », Saint-Denis, Forum Vies mobiles, 2020.

METHODE(S) D'ÉVALUATION : l'évaluation est composée de deux exercices.

À l'oral, un exposé en binôme devra être présenté sur l'un sujet proposé parmi une liste. L'exposé comprend 15 minutes de présentation puis 10 minutes de discussion. Il suppose la constitution d'une bibliographie qui est diffusée le jour de l'exposé. Les supports utilisés seront aussi partagés sur le site du cours.

À l'écrit, une note de synthèse proposant une vision transversale du cours doit être rédigée à la fin du cours. Cette note, d'une longueur de 10 000 signes environ, devra proposer un point de vue personnel sur les enjeux du cours, en offrant un regard global ou en sélectionnant les points qui auront paru comme les plus pertinents.

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.1	Plans de déplacement urbain et lieux du transport (pôles, gares, etc.)
Responsables	Nacima Baron, Guillaume de Tilière
Intervenant-es	
<p>COMPETENCES ACQUISES : L'étudiant-e saura planifier, concevoir et gérer les lieux du transport en croisant approches théoriques, démarches de la planification multiscalair (PDUI [Programme de Développement Urbain Intégré] - PLUI [plan local d'urbanisme intercommunal]) et implémentation opérationnelle. Les compétences acquises seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traiter des questions de coordination institutionnelle et d'utilisation des instruments de planification adéquats. ▪ Concevoir et utiliser les notions de périmètres, bassins de rabattement et zonages. ▪ Équilibrer les fonctions de flux, de service et les aménités dans le développement d'un lieu du transport. ▪ Évaluer la performance des outils de planification et de conception des lieux de transport à partir de critères croisant trafic, desserte, accessibilité, utilité sociale, valeur urbaine et environnementale. 	
<p>CONTENU : L'enseignement est organisé dans le cadre d'un workshop intensif sur quatre jours pleins, avec nuitées sur place prises en charge, dans un territoire de Seine-et-Marne accessible en transport en commun.</p> <p>La thématique du Workshop se focalise sur les démarches de conception, planification et gestion des lieux du transport dans plusieurs sites périurbains caractérisés par des niveaux de densité démographique, d'intensité des flux, de niveau d'infrastructure et de desserte variable. La dimension urbanistique sera approfondie avec l'analyse des conditions de production d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dans son versant Transports et Mobilités, qui doit évidemment intégrer les cadres et orientations du PDUIF [plan de déplacements urbains d'Île-de-France] et du SDRIF [schéma directeur de la région Île-de-France].</p> <p>Les terrains d'analyse et d'enquête intègrent : gares routières avec espaces de stationnement et transport à la demande et services innovants de type MaaS, pôles ferroviaires en voie de restructuration, réseaux cyclables.</p> <p>Le format du workshop permet d'articuler l'acquisition des cadres théoriques et méthodologiques et la rencontre, sur le terrain, avec des intervenant-es professionnel-les et d'acteurs publics dont : autorités de mobilité, gestionnaires de pôles d'échanges, décideurs et acteurs associatifs.</p> <p>Le workshop sera rythmé par deux temps forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une table ronde (prévue le 26/10/2021 après midi). ▪ Un échange et une restitution avec les élu-es et technicien-nes de la Commission Mobilité du territoire (étudié le 29/10/2021 après-midi). <p>Attention : l'effectif est limité à 20 étudiant-es, qui devront avoir confirmé leur choix de cet EC durant la première semaine de rentrée, auprès des responsables du cours.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : elles seront fournies dans le cadre d'un dossier documentaire partagé.</p>	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : enquête de terrain par petit groupe et restitution collective devant enseignant-es, élu-es et professionnel-les</p>	

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.2	Urbanisme, aménagement, mobilités actives et sécurité des déplacements
Responsable	Nicolas Clabaux (Université Gustave Eiffel)
Intervenant-es	Frédérique Hernandez (Université Gustave Eiffel) et deux conférencier-es invité-es en séance 7 (un-e conférencier-e issu-e du monde opérationnel, un-e conférencier-e issu-e de la recherche académique)
<p>COMPETENCES ACQUISES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appréhender les enjeux de l'insécurité des déplacements et leurs évolutions. ▪ S'acculturer aux concepts, outils, méthodes d'analyse de l'insécurité et au recueil de données sur les pratiques/usages de l'espace, complémentaires aux autres méthodes acquises dans le cursus, en particulier concernant le diagnostic territorial. ▪ Être sensibilisé à l'importance de l'approche système et de la démarche compréhensive dans ce domaine. ▪ Mieux connaître l'incidence de l'urbanisme/aménagement dans le niveau de sécurité du système de déplacement. ▪ Être sensibilisé à l'existence d'une communauté et d'une littérature scientifiques internationales traitant des liens entre urbanisme/aménagement et sécurité des déplacements, et connaître les sujets contemporains de la recherche. 	
<p>CONTENU : l'une des contreparties insoutenables de la mobilité des personnes dans le monde est le nombre croissant de tuées et blessées dans des accidents au cours d'un déplacement. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, les accidents de la circulation constituent la huitième cause de décès dans la population et la première chez les moins de 30 ans. Agir sur la sécurité par l'aménagement des territoires, leurs infrastructures, leurs réseaux et leurs espaces urbanisés, constitue un des plus puissants leviers pour obtenir des résultats durables sur le nombre de victimes d'accidents.</p> <p>L'objectif du cours est de fournir aux étudiant-es, les enjeux, les concepts, les outils et les méthodes d'analyse de l'insécurité afin qu'ils et elles puissent contribuer dans leur futur métier à mieux intégrer la sécurité dans la conception et gestion des espaces urbains.</p> <p>Dans les séances, une place importante sera laissée aux études de cas.</p> <p>Séance 1 : l'accident de la circulation, un processus complexe, aux multiples facettes.</p> <p>Séance 2 : la sécurité des déplacements — des principes qui ont traversé l'histoire de l'aménagement de la ville.</p> <p>Séance 3 : de la micro-régulation à la macro-régulation. Incidence des interventions des différents acteurs du système de mobilité sur son niveau de sécurité.</p> <p>Séance 4 : planification urbaine et sécurité. Quels liens entre formes urbaines et risques routiers ?</p> <p>Séance 5 : les méthodes de diagnostic des problèmes de sécurité.</p> <p>Séance 6 : atelier — mise en application sur un quartier d'une métropole en cours de réaménagement.</p> <p>Séance 7 : conférences.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (à consulter de préférence dans l'ordre chronologique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BEN-JOSEPH, LEE, ZEGRAS, « Safely active mobility for urban baby boomers: The role of neighborhood design », dans <i>Accident Analysis and Prevention</i>, vol. 61, 2013, p. 153-166. ▪ BRENAC T., MILLOT M., « Incidences des choix de planification urbaine sur l'insécurité routière, revue critique de quelques résultats », dans <i>Actes INRETS</i>, n° 86, 2002, p. 41-52. ▪ FLEURY D., Sécurité et urbanisme, Presses de L'ENPC, 1998, 242 pages. ▪ JOHANSON R, « Vision Zero – Implementing a policy for traffic safety », dans <i>Safety science</i>, vol. 47(6), 2009, p. 826-831. 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : l'évaluation est basée sur la production par chaque étudiant-e d'une fiche de lecture sur un article scientifique traitant des liens entre urbanisme/aménagement et sécurité des déplacements. Une sélection d'articles sera proposée aux étudiant-es au cours de la première séance.</p>	

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.3	Les systèmes de mobilité dans le monde : similarité, différences et circulation des modèles
Responsables	Arnaud Passalacque et Florent Le Nechet
<p>OBJECTIFS: ce cours a pour objectif de réfléchir au caractère local des solutions de mobilité utilisées par différents systèmes urbains dans le monde. Dans quelle mesure ces systèmes sont-ils déterminés par des éléments contextuels historiques et géographiques ou plutôt le fruit de circulation de modèles ? Quels sont les moteurs de ces circulations ? Les contraintes énergie-climat communes conduisent-elles à des solutions similaires ou différenciées ? Que penser de l'idée de modèles ou de bonnes pratiques ? Au-delà de l'idée de diffusion et de réplique, l'idée du cours est plutôt de réfléchir à la notion de circulation de solutions qui trouvent des formes différentes dans les contextes spécifiques de chaque agglomération. Ce faisant, il s'agit également de permettre aux étudiantes et étudiants de se constituer des références à l'échelle internationale.</p>	
<p>CONTENU: à l'exception de la première séance, le déroulé des cours se fera en trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail collectif sur le document de la séance, qui aura été préalablement préparé avant la séance. ▪ Cours magistral. ▪ Exposés. <p>Les documents qui seront travaillés en cours sont des articles de recherche permettant d'analyser des points complémentaires de ceux développés en cours.</p> <p>Liste des séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance introductive. ▪ La circulation des systèmes de transport : retours historiques. ▪ Formes urbaines et mobilité dans le monde. ▪ Objets iconiques, identités locales et clichés. ▪ Globalisation et métropolisation : quel rôle pour les transports ? ▪ Défis communs, solutions communes ? Les systèmes de transport dans le monde face aux enjeux énergie-climat. ▪ Le système aérien mondial peut-il faire face à ses enjeux écologiques et sociaux ? 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ALBERT DE LA BRUHÈZE Adri, EMANUEL Martin, OLDENZIEL Ruth, VERAART Frank (dir.), <i>Cycling Cities. The European Experience. Hundred Years Policy and Practice</i>, Eindhoven, Foundation of the History of Technology, 2016. ▪ CHIN Hoong Chor, DEBNATH Ashim Kumar, HAQUE Md. Mazharul, YUEN Belinda, «A methodological framework for benchmarking smart transport cities», dans <i>Cities</i>, n° 37, 2014, p. 47-56. ▪ Commission européenne, <i>Mobility and Transport, Transport in the European Union. Current Trends and Issues</i>, Bruxelles, Commission européenne, 2019. [URL : https://ec.europa.eu/transport/themes/infrastructure/news/2019-03-13-transport-european-union-current-trends-and-issues_en - Dernière consultation : 2021.06.10.] ▪ CURRIE Graham, DE GRUYTER Chris, TRUONG Long, «Regulatory structures and their impact on the sustainability performance of public transport in world cities», dans <i>Research in transportation economics</i>, n° 69, 2018, p. 494-500. ▪ DOULET Jean-François, <i>Atlas de l'automobile</i>, Paris, Autrement, 2018. ▪ DUPUY Gabriel, «“Cities and automobile dependence” revisité : les contrariétés de la densité», dans <i>Revue d'économie régionale & urbaine</i>, n° 2002/1, 2002, p. 141-156. ▪ EWING Reid, FREGOLENT Laura, HAMIDI Shima, PROFFITT David, TIAN Guang, TONIN Stefania, «Testing Newman and Kenworthy's theory of density and automobile dependence», dans <i>Journal of planning education and research</i>, vol. 38, n° 3, 2017, p. 1-16. ▪ HÉRAN Frédéric, <i>Le Retour de la bicyclette. Une histoire des déplacements urbains en Europe, de 1817 à 2050</i>, Paris, La Découverte, 2014. ▪ KNUPFER Stefan, POKOTILO Vadim, WOETZEL Jonathan, <i>Elements of success: Urban transportation systems of 24 global cities</i>, New York, McKinsey&Company, 2018. [URL : https://www.mckinsey.com/business-functions/sustainability/our-insights/elements-of-success-urban-transportation-systems-of-24-global-cities - Dernière consultation : 2021.06.10.] ▪ MOM Gijs, <i>Globalizing Automobility. Exuberance and the Emergence of Layered Mobility, 1900-1980</i>, New York, Berghahn, 2020. ▪ NYC Dept. City Planning - Transportation Division, <i>World Cities Best Practices. Innovations in Transportation</i>, 2008. [URL : https://www1.nyc.gov/assets/planning/download/pdf/plans/transportation/world_cities_full.pdf - Dernière consultation : 2021.06.10.] 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION: exposé oral et note écrite de synthèse proposant une vision transversale du thème abordé par le cours.</p>	

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.4	Méthodes d'exploitation et d'analyse des données de mobilité
Responsables	Emre Korsu, Florent Le Néchet
<p>COMPETENCES ACQUISES : pouvoir traiter des bases de données désagrégées portant sur la mobilité avec un logiciel de traitement de données statistiques (R). Pouvoir mobiliser des données (conçues, ou pas, dans le contexte de la socio-économie des mobilités) pour traiter de problématiques liées à la mobilité et au transport. Pouvoir analyser avec recul des résultats agrégés de traitements de données de mobilité en mobilisant leurs limites (temporelles, géographiques, de taille, etc.) et les modalités de construction de leur sémantisation (biais liés aux enquêtes, biais liés aux méthodes d'inférences d'informations reconstruites, etc.).</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Les objectifs pédagogiques du cours sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des grandes enquêtes de « mobilité ». ▪ Connaissance et méthodes d'exploitation de données nouvelles, type téléphonie mobile, billettique, etc. ▪ Méthodes d'exploitation des enquêtes de mobilité, et de données recueillies pour des raisons extérieures au champ de la mobilité et des transports, afin d'augmenter les connaissances dans le champ de la mobilité et des transports. ▪ Usages détournés de ces enquêtes au-delà de ce pourquoi ces enquêtes sont conçues, notamment en lien avec la démarche de simulation. ▪ Travail de réflexion, avec les étudiantes, sur des statistiques produites à partir de ces enquêtes dans le cadre de recherches scientifiques. ▪ Revenir sur un certain nombre de sujets d'actualité, en lien avec des questions de mobilité et de transports, certaines polémiques, faisant l'objet de controverses, et voir comment les statistiques peuvent alimenter ces débats en faits. <p>Organisation possible du cours (huit séances de 2h30) :</p> <p>Séance 1 : introduction au cours, connaissance des données de mobilité, premières controverses.</p> <p>Séance 2 : prise en main du logiciel R / traitements de données de mobilité.</p> <p>Séance 3 : prise en main logiciel R / traitements de données de mobilité.</p> <p>Séance 4 : usages avancés de données pour l'analyse de la mobilité.</p> <p>Séance 5 : travail en format projet sur des problématiques <i>ad hoc</i> par groupes d'étudiantes.</p> <p>Séance 6 : invitation d'une professionnelle extérieure + Travail sur articles de bibliographie + organisation de l'évaluation finale du cours.</p> <p>Séance 7 : usages avancés de données pour l'analyse de la mobilité.</p> <p>Séance 8 : travail en format projet sur des problématiques <i>ad hoc</i> par groupes d'étudiantes.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CGDD (Commissariat général au développement durable), « La mobilité des Français », dans <i>La revue de la CGDD</i>, 2010. ▪ CHRÉTIEN Julie, LE NÉCHET Florent, LEURENT Fabien, YIN Biao, « Using mobile phone to observe and understand mobility behaviour, territories and transport usage », dans AGUILÉRA Anne, BOUTUEIL Virginie (dir.), <i>Urban mobility and the Smartphone, transportation, travel behaviour and public policy</i>, Amsterdam, Elsevier, 224 pages. ▪ COMMENGES Hadrien, <i>L'invention de la mobilité quotidienne. Aspects performatifs des instruments de la socio-économie des transports</i>, dissertation doctorale, Université Paris-Diderot-Paris VII, 2013. ▪ MEISSONNIER Joël, VINCENT Stéphanie, RABAUD Mathieu, KAUFMAN Vincent (dir.), <i>Connaissance des mobilités : hybridation des méthodes, diversification des sources</i>, Bron, Cerema, coll. « Rapports de recherche et rapports techniques », 2020. [ISBN : 978-2-37180-423-4] ▪ OMNIL (Observatoire de la mobilité en Île-de-France.), <i>La mobilité en Île-de-France. L'enquête Globale sur les Transports</i>, 2012. 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : les étudiant-es seront réparti-es par groupes de deux ou trois et devront traiter d'une controverse liée aux transports et à la mobilité, à aborder d'une part par des traitements statistiques, d'autre part par l'analyse avancée de données agrégées déjà constituées. Le rendu de groupe comptera pour 2/3 de la note.</p> <p>Un devoir final individuel, plus réflexif, permettra de faire le point sur les objectifs du cours, notamment la dernière compétence proposée : « analyser avec recul des résultats agrégés de traitements de données de mobilité en mobilisant leurs limites et les modalités de construction de leur sémantisation ». Ce rendu comptera pour 1/3 de la note.</p>	

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.5	Usage des modèles des sciences de la complexité pour l'articulation urbanisme / transport (suspendu en 2023-2024)

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.6	Analyse et Conception des Systèmes de Transport
Responsable	François Combes
<p>COMPETENCES ACQUISES : le module est une introduction à l'ingénierie du transport. Son objectif est de fournir une culture générale technique des systèmes de transport, et d'enseigner comment on modélise ces systèmes, pour la prévision et la conception. Le cours concerne tous les systèmes de transport ; la majorité des exemples sont tirés du transport routier et du transport collectif en milieu urbain.</p> <p>À l'issue de ce cours, les élèves pourront mettre en œuvre les outils et démarches appliquées par les transporteurs et les bureaux d'études, pour l'exploitation, la conception ou la planification de systèmes de transport.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Les éléments des systèmes de transport intervenant dans la production de services de transport sont étudiés : véhicule, infrastructure, ligne et échangeur, réseau.</p> <p>Ensuite, le comportement de la demande de transport est étudié : choix d'itinéraire, choix de mode, choix de destination, choix de se déplacer.</p> <p>Ces différents éléments sont enfin rassemblés pour former une représentation globale d'un système de transport.</p>	
<p>METHODE(S) D'EVALUATION : examen sur table d'1h30 en fin de cours. Les élèves peuvent améliorer leur évaluation par la participation en cours, ainsi qu'en rédigeant un dossier à partir d'une communication scientifique en anglais portant sur l'un des thèmes du cours.</p>	

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.7	Ingénierie du Trafic I et II
Responsable	Zoi Christoforou
<p>COMPETENCES ACQUISES: à l'issue du cours, les étudiantes sauront traiter les données réelles de circulation, appliquer les principales lois de trafic pour déterminer les caractéristiques de fonctionnement des infrastructures et évaluer les effets des différents phénomènes de circulation. Par ailleurs, ils et elles seront initiées aux enjeux techniques liés au véhicule autonome et, surtout, à sa cohabitation avec les véhicules actuels.</p> <p>Enfin, ils et elles auront découvert un des outils majeurs de microsimulation utilisé par grand nombre de bureaux d'études en France et à l'étranger.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Séance 1 : variables fondamentales du trafic routier et nouvelles données. Séance 2 : capacité et méthodes d'estimation empiriques, cartographie du trafic. Séance 3 : capacité théorique et niveaux de service. Séance 4 : ondes cinématiques et ondes de choc. Séance 5 : exploitation routière — contexte périurbain Séance 6 : phénomènes d'attente et méthode de la demande cumulée. Séance 7 : étude de cas et évaluation. Séance 8 : régulation urbaine — carrefour à feux isolés. Séance 9 : coordination des feux et phénomènes d'attente. Séance 10 : initiation au logiciel de simulation dynamique. Séance 11 : visite technique au PC Lutèce (Ville de Paris). Séance 12 : véhicule autonome : principes, contraintes, simulation. Séance 13 : études de cas. Évaluation.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COHEN Simon, <i>Ingénierie du trafic routier</i>, Paris, Presses des Ponts, 1998. [ISBN-10:2859781544] ▪ PANDE Anurag, WOLSHON Brian, <i>Traffic Engineering Handbook</i>, Hoboken, Wiley, 2016 (7e éd.). [ISBN: 978-1-118-76230-1] ▪ Transportation Research Board, <i>Highway Capacity Manual 2010</i>, 2010. [ISBN: 978-0-309-16077-3] 	

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.8	Conception des systèmes de transport de personnes : enjeux techniques du transport public et de l'intermodalité
Responsables	Guillaume de Tilière, Pierre Zembri (GDT, PZ)
<p>COMPETENCES ACQUISES :</p> <p>Ce cours « ensembliste » sur les modes et techniques de transport permet d'éclairer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix des modes en fonction des performances mais aussi des contraintes (planification, faisabilité, insertion, aménagement, exploitabilité). ▪ Les principes de dimensionnement (et la prise en compte des perspectives d'évolution). <p>Ce cours ne demande pas de prérequis techniques particuliers, et s'adresse spécifiquement aux étudiantes et étudiants n'ayant pas une formation initiale d'ingénieur-e.</p> <p>Son objectif principal est d'explicitier le lien entre les politiques de mobilité, la planification, puis l'implémentation des projets avec des objectifs d'aménagement, tout en tenant compte des configurations à l'échelle locale (densités, trame viaire, topographie, etc.) et en ayant une bonne connaissance des qualités des différentes techniques pouvant être mises en œuvre (contraintes d'exploitations, niveau de performance et d'investissement).</p> <p>Ces enjeux techniques font l'objet de débats locaux importants (cf. controverse VAL (véhicule automatique léger) / tramway dans les années 1990, ou plus récemment entre bus à haut niveau de service (BHNS) et tramway) du fait des différences d'impacts sur la distribution et les usages de l'espace public. Les conditions d'insertion et d'aménagement sont également prises en compte, comme l'impact des choix d'implantation sur les performances du système de transport, qui est potentiellement important.</p> <p>Le cours montre l'articulation entre les schémas de desserte et les choix techniques, les sujets importants de mise en œuvre et d'aménagement qui peuvent avoir des conséquences sur l'attractivité du système de transport et les usages.</p> <p>L'étudiant-e saura planifier et concevoir un système de transport et son exploitation. Plus précisément, les compétences acquises dans ce cours sont la capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traiter des questions de conception et d'exploitation des transports. ▪ Concevoir une offre de transport et son programme d'opération. ▪ Développer une méthode de conception d'un système de transport. 	
<p>CONTENU :</p> <p>Proposition de programme:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Du plan au projet : la matérialisation des systèmes de transport (PZ). On abordera notamment les Schémas directeurs et PDU (Plan de Déplacements Urbains), la conception des projets et leur temporalité. 2. Typologie et performances des systèmes de transport guidé ou non guidé (GDT). 3. Le dimensionnement des systèmes de transport public : méthodes et outils de conception et exploitation (GDT). 4. L'implantation des modes guidés de surface : enjeux, contraintes et retour sur quelques projets emblématiques (PZ). 5. Quelques débats éclairants : VAL vs. tramway, BHNS vs. tramway, systèmes « intermédiaires » vs. tramway (PZ). 6. Le dimensionnement des lieux d'intermodalité (GDT). 7. Visite d'un site d'exploitation de TC (transports collectifs) (PZ, GDT). 8. Restitutions des rendus des mini-projets. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ GARDON Sébastien, et al. (dir.), <i>Quarante ans de tramways en France</i>, Lyon, Libel, 2018, p. 227-240. ▪ ZEMBRI-MARY Geneviève (dir.), <i>Concevoir une offre de transport public</i>, Anthony, Territorial Éditions, 2016. ▪ ZEMBRI Pierre, « La conception des transports collectifs en site propre (TCSP) en France : des tracés problématiques ? », dans <i>Revue Géographique de l'Est</i>, vol. 52 (1-2), 2012. 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : mini-projet mobilisant les connaissances du cours réalisé en groupes, soutenu lors de la dernière séance.</p>	

UE 4	THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT
EC 4.10	Systèmes de transport de marchandises
Responsables	Corinne Blanquart et Laetitia Dablanc
Intervenant-es	Valérie Castay (AFT) (à confirmer), François Combes (Université Gustave Eiffel), Bertrand Minary (SNCF) (à confirmer), professionnel·les du secteur
<p>COMPETENCES ACQUISES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les stratégies logistiques et de transport des entreprises. ▪ Comprendre leur écosystème institutionnel, spatial et réglementaire. ▪ Évaluer l'intérêt des actions d'incitation aux changements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. 	
<p>CONTENU :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs et institutions du système de transport de marchandises (C. Blanquart). ▪ Autonomie. ▪ Les données et statistiques pour comprendre le fret et la logistique (F. Combes). ▪ Les déterminants de la demande de transport (C. Blanquart). ▪ L'offre et la production de l'offre de transport : transport routier (L. Dablanc et témoignage d'une professionnel·le du secteur). ▪ L'offre et la production de l'offre de transport : l'offre ferroviaire et intermodal terrestre (B. Minary). ▪ Les impacts environnementaux du transport de marchandises et de la logistique, les stratégies bas carbone (L. Dablanc). ▪ Les conditions de travail des professionnels du transport et de la logistique (V. Castay). ▪ Les enjeux urbains du transport de marchandises (L. Dablanc). ▪ Autonomie. ▪ Les leviers d'intervention publique en matière de fret et logistique (C. Blanquart). 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BEHREND Sönke, BROWNE Michael, GIULIANO Genevieve, HOLGUIN-VERAS José, WOXENIUS Johan, <i>Urban logistics. Management, policy and innovation in a rapidly changing environment</i>, Londres, Kogan, 2018. ▪ DABLANC Laetitia, FRÉMONT Antoine (dir.), <i>La Métropole logistique</i>, Paris, Armand Colin, 2015. ▪ RODRIGUE Jean-Paul, <i>The Geography of Transport Systems</i>, 2006-en cours. [URL : https://transportgeography.org/ - Dernière consultation : 2021.06.10.] ▪ SAVY Michel, <i>Le transport de marchandises</i>, Lausanne, EPFL Press, 2017. ▪ Ministère de la Transition écologique et solidaire, <i>Statistique des transports</i>. [URL : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports - Dernière consultation : 2021.06.10.] ▪ Ministère de la Transition écologique et solidaire, <i>Les comptes des transports en 2018 - 56e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation</i>, 2018. [URL : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-comptes-des-transports-en-2018-56e-rapport-de-la-commission-des-comptes-des-transports-de-la - Dernière consultation : 2021.06.10.] 	
<p>METHODE(S) D'ÉVALUATION : travaux en autonomie + devoir sur table.</p>	

UE 9	ANGLAIS PROFESSIONNEL - Using international English in transport and mobility
Responsable	Benjamin Templier
Intervenant-es	Valérie Castay (AFT) (à confirmer), François Combes (Université Gustave Eiffel), Bertrand Minary (SNCF) (à confirmer), professionnel-les du secteur
<p>COMPÉTENCES ACQUISES : This course will aim at providing you with necessary training and activities to make sure professional and personal communication language skills are undoubtedly assets and not obstacles when joining international teams.</p> <p>Writing, speaking, interacting, mingling, convincing, debating, acting and being as well-rounded an urban planner in transport and mobility can be.</p>	
<p>CONTENU : This course will use a pragmatic in-context approach dealing with transport mobility at all levels through a number of hands-on activities dealing with urban planning while focussing on:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Walking and pedestrianisation. ▪ Cycling and urban moves. ▪ Cars and Sprawl Vs BRT and LRT. ▪ Trains. ▪ International transport. 	
<p>RESSOURCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ https://www.theguardian.com/cities ▪ https://www.theguardian.com/cities/series/the-story-of-cities ▪ https://www.bloomberg.com/citylab ▪ https://ec.europa.eu/transport/home_en ▪ http://ec.europa.eu/regional_policy/en/policy/themes/urban-development/ ▪ https://www.englisch-hilfen.de/en/ ▪ https://www.cnu.org/ ▪ https://qioz.fr/fr 	
<p>MÉTHODE(S) D'ÉVALUATION : Integrated Performance Assessment.</p> <p>On site & online activities; Group Project presentation; Workshops; Debating; Writing project outlines.</p>	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2024-2025

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 60
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 65
3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES	p. 66
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 70
3.5 VENIR À L'EUP	p. 73



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sses de conférences,
- Professionnel·les associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement territorial e (région, territoire, métropoles, grands projets) - Stratégie, planification et projet urbain et/ou de territoire en contexte de transition socio-écologique (acteurs, dispositifs et ressources) - Grands projets, grands équipements ou grandes infrastructures et pouvoirs urbains - Recompositions territoriales et changement socio-spatial.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance mult niveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne, parents, familles monoparentales, espaces publics de mobilité et transports, genre, Île-de-France, contexte espagnol

CHAPLAIN Alix

Transition énergétique ; Inégalités et accès aux services urbains essentiels ; Gouvernance urbaine ; Villes des Suds ; Liban

CHESNEAU Richard

Espaces publics, parcs, États-Unis, nature en ville, gouvernance.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal – Ville solidaire – Stratégies de transitions – Urbanisme transitoire – promotion immobilière

CLERVAL Anne

Gentrification – Ségrégation – Dynamiques socio-spatiales – Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain – Patrimoines – Terminologie et langages – Opérations d'urbanisme – Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique – Smart Cities – Data – Plateformes – Stratégies numériques des territoires – Sociologie du numérique – Transports et mobilité – Gouvernance et action publique

DANG VU Hélène

Projets urbains – Acteurs et Professions de l'aménagement – Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine – Conduite opérationnelle du projet urbain – Stratégie urbaine – Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement – droit de l'urbanisme – artificialisation – sobriété foncière – qualité des sols – patrimoine commun

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et – Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport – Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIDIER Sophie

Pouvoir – Gouvernance métropolitaine – Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques – Comparatisme Nord/Sud – Circulation internationale des modèles – Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DIXON Lauren

Drogues, urbanisme critique, inégalités sociales et rapports de pouvoir, gouvernance urbaine, urbanisme participatif, Amérique du Nord

DORSO Franck

Sociologie – Anthropologie sociale – Informalités – Processus de patrimonialisation – Normes – Transgressions – Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques – Méthodologie des sciences sociales – Participation des habitants dans les projets urbains – Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités – Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

IDT Joël

Projets urbains – Régulation de l'action collective – Jeu d'acteurs – Politique et technique – Urbanisme rural

JAGLIN Sylvy

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoise

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

ROSSIGNOL Lilite

Care, vulnérabilités résidentielles ; dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles, socialisations spatiales ; approches biographiques ; Ile-de-France

RUNET-ARNOUX Pablo

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

SIESSIE Lhouany

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Foncier et logement dans les Suds - Informalités urbaines - Communs dans l'habitat (coopératives, community land trusts) - Production urbaine, Gouvernance et action publique dans les Suds - Circulation internationale des modèles d'urbanisme

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WENGLENSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

Anthony XIMENEZ

Projet urbain ; programmation et conception urbaines ; histoire de l'urbanisme ; formes urbaine ; renouvellement urbain ; enjeux du care en urbanisme

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

<p>ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS</p> <p>Septembre 2024</p>	<p>CO-DIRECTEURS Jérôme Monnet (Université Gustave Eiffel)</p> <p>Arnaud Passalacqua (UPEC)</p>	
<p>ASSISTANCE DE DIRECTION Gestion des vacataires d'enseignement Khadija Mechety khadija.mechety@univ-eiffel.fr</p>	<p>CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES Nicolas Loisel nicolas.loisel@u-pec.fr</p>	<p>SERVICE PARTENARIATS Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue Marie-Paule Rousseau marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr</p>
<p>SERVICE FINANCIER Gestion des commandes pédagogiques Suivi des voyages d'études en cours de recrutement</p>	<p>SERVICE DE LA SCOLARITÉ Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys</p> <p>Valérie Camard M2 PROMU, M2 DUI, M2 Environnements valerie.camard@univ-eiffel.fr 01 71 40 80 90</p> <p>Marie-Claude Goïame M1, M2 AUDE marie-claude.goïame@univ-eiffel.fr</p> <p>Noura Badaoui M2 HRU, M2 TM, M2 Recherche, M2 URBA XP activités communes (M2) noura.badaoui@u-pec.fr</p> <p>Marie-Claire Coco M2 DETER, M2 Expertise internationale, scola-eup@u-pec.fr 01 71 40 80 34</p> <p>SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions Marie-Claire Coco - M2 MOPU fc-eup@u-pec.fr</p>	<p>RELATIONS INTERNATIONALES Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba Aurélié Messias aurelie.messias@u-pec.fr</p>
<p>BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE Aide à la recherche de stages Conventions de stage Gestion de l'annuaire des anciens.nes diplômés et des étudiant.es Sandrine Vazquez sandrine.vazquez@u-pec.fr</p>	<p>CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS » Animation scientifique de la Chaire Guillaume Lacroix guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr</p>	<p>PROGRAMME E-CITY François Folliet Assistante à la direction du programme E-city francois.folliet@u-pec.fr</p> <p>Ryma Hachi Ingénieure de recherche E-city ryma.hachi@u-pec.fr</p>
<p>SERVICE COMMUNICATION Organisation de l'évènementiel Site web et réseaux sociaux Éditions de documents de communication Marine Batista marine.batista@u-pec.fr</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE POËTE ET SELLIER Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique José Mayorga jose.mayorga@u-pec.fr</p>	
<p>LAB'URBA Gestion administrative et financière Sabine Hermenault hermenault@u-pec.fr</p>		

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.
- Le « **Réseau EUP** » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.
<http://www.reseau.eup.fr/>
- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.
<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>
- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.
- <https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2
Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

- ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

- ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant·es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacune d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de **prendre l'habitude de la consulter très régulièrement** pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

- SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant·es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

- RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

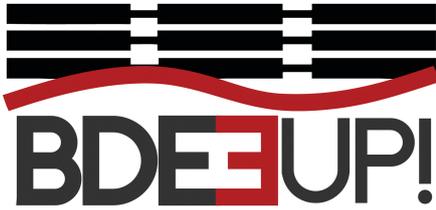
- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioeup.fr

→ <https://www.junioeup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À L'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre depuis 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 :
https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

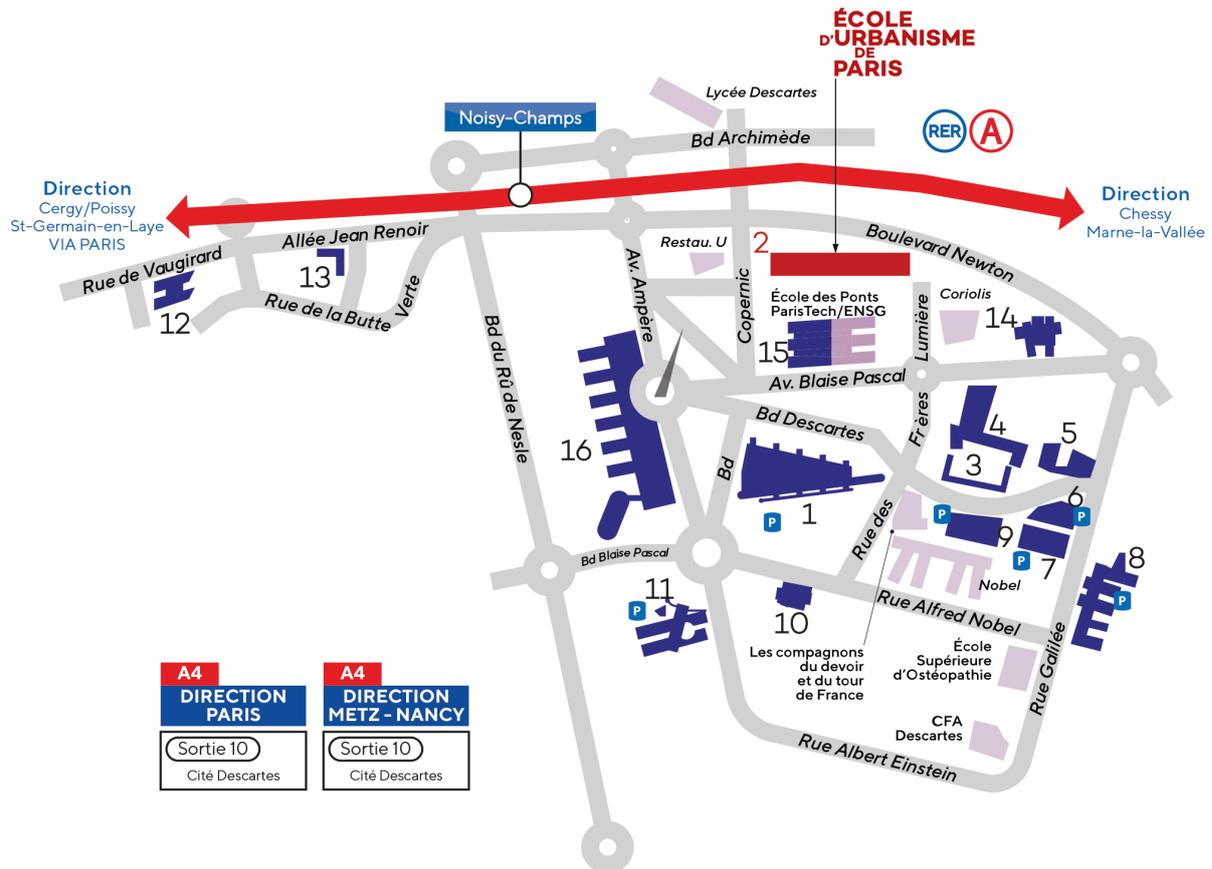
Ce plan d'action se poursuit en 2024-2025 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication : Septembre 2024

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication : Septembre 2024

